

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLÉTIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

CANADA	\$ 6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)	
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00

CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

“Le Canada nation souveraine”

Un nouvel avertissement de lord Tweedsmuir — Le premier intérêt du Canada est d'organiser et de développer sa vie propre; son premier souci ne tient pas au Vieux Monde, mais au Nouveau, proclame notre gouverneur

La Canadian Press ne nous apporte que de brefs extraits du discours prononcé samedi, à l'Université Western, de London, en Ontario, par lord Tweedsmuir, notre gouverneur général. Mais ces extraits méritent d'être encadrés et soulignés d'un double trait.

Le Canada, a dit lord Tweedsmuir, a sans conteste, de grands devoirs et de grandes responsabilités, en tant qu'Etat souverain et que partie de l'Empire britannique.

Etat souverain, il faudrait enfoncer le mot dans le cerveau de ces braves gens qui s'en vont répétant encore, paraît-il, que le Canada est une colonie anglaise.

A ceux-là l'on pourrait aussi faire lire la dépêche qui s'établait en première page du Standard de samedi, où il était dit que dès que le Roi mettra le pied sur le sol canadien, lors de sa prochaine visite, les fonctionnaires anglais devront se retirer devant ceux du Canada et que, dans notre pays, le Roi ne pourra agir que sur le conseil et d'après l'avis des ministres canadiens.

Etat souverain, et partant maître de ses actions.

Mais un Etat qui fait aussi partie de l'Empire et qui, à ce titre, a des responsabilités et des devoirs, notent d'autres.

Evidemment, nous sommes ici en face d'une situation de fait, qui coexiste avec la situation de droit.

Mais, sur les conséquences de ce double état de choses, lord Tweedsmuir lui-même s'est déjà expliqué en termes formels. — La première obligation du citoyen canadien, a-t-il dit, vise le Canada, et non point le Commonwealth des nations britanniques.

Et, dans ce discours de London même, tout aussitôt après avoir rappelé notre qualité d'associé à l'Empire, il a précisé: Mais le Canada ne vit pas dans l'atmosphère fiévreuse du vieux monde, ce qui marquait immédiatement la profonde différence qui nous sépare de l'Angleterre.

Et, s'il a noté, ce que personne ne songe à contester, que, pas plus qu'aucun autre pays, le Canada ne peut s'abstraire de la vie générale de l'univers, c'était pour ajouter qu'il est du devoir du Canada d'avoir sa politique propre dans le domaine international aussi bien que dans celui des affaires nationales.

Notez-le bien: d'avoir sa politique internationale, et non point de faire sienne la politique de l'Angleterre, non point d'endosser tout simplement les engagements et la politique de Londres.

Sur la situation de fait qui est la nôtre, lord Tweedsmuir a formellement déclaré:

Mais son intérêt premier (au Canada) est de se développer lui-même; son premier souci ne vise pas l'ancien monde, mais le nouveau — But her prime interest is self-development; her chief concern is not with the Old World, but with the new.

En d'autres termes, comme LaFontaine l'écrivait à Ellice il y a près d'un siècle, le Canada est pays d'Amérique.

Cette radicale différence de situation impose des politiques diverses, ainsi que l'indique le plus simple bon sens.

Et un Etat souverain a le droit, pourvu qu'il ne viole pas la morale, de faire la politique qu'exigent ses intérêts. Quand finirons-nous par nous en aviser?

Les préjugés ont la vie dure. Au moment où s'engage une nouvelle campagne impérialiste, nous nous heurtons à des formules qui étaient déjà vieilles il y a trente ans et plus.

Ainsi l'on s'avise d'opposer le chiffre des dépenses militaires de la Grande-Bretagne à celui des nôtres.

Comme s'il pouvait y avoir un point de comparaison quelconque entre les obligations d'un vieux pays qui, ayant étendu son pouvoir dans le monde entier, se heurte partout à des concurrences ou à des hostilités et celles d'un pays neuf qui n'a d'intérêts essentiels que chez lui.

Comme s'il y avait un point de comparaison quelconque entre un pays riche, dont toute la vie économique est organisée, et celle d'un pays neuf qui a encore tout à construire.

On s'acharne à faire des comparaisons entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et nous, oubliant tout à fait que nos situations sont très différentes: que la Nouvelle-Zélande, par exemple, se croit dans la dépendance absolue de l'Angleterre, que tel autre Dominion a un mandat à sauvegarder et se trouve, partant, menacé par d'éventuelles revendications coloniales de la part de l'Allemagne, tandis que nous nous pouvons vivre sans nous associer du Commonwealth et que, 20, nous avons cette originalité de n'avoir tiré de la Grande Guerre que des plaies et des bosses, de n'avoir pas le moindre pouce de territoire ou l'ombre d'un mandat à protéger.

L'un des graves inconvénients de l'impérialisme, ce n'est pas simplement d'habituer les gens à cette absurde pensée qu'il faut sacrifier aux intérêts de l'Empire ceux du Canada, mais de leur faire perdre de vue les intérêts mêmes du Canada.

Sur ce point encore, lord Tweedsmuir nous rend le service de nous rappeler au sens des réalités.

Her prime interest, dit-il du Canada, is self-development. Son premier intérêt, c'est d'organiser et de développer sa vie propre.

Programme de bon sens, et qu'il ne faut jamais perdre de vue.

...Et Dieu sait si nous en avons encore de la besogne à faire chez nous pour mettre en ordre notre propre maison!

Omer HEROUX

Opinions

En marge d'un vieux débat

Un débat est désormais engagé dans notre province sur la question de l'enseignement de l'anglais. L'intérêt de la pédagogie, l'homme d'affaires, l'industriel, le commerçant, il vaudrait sans doute mieux se demander qui il n'intéresse pas. Cette question, comme tant d'autres, offre plusieurs aspects. Un des plus intéressants et celui qui soulève pour le moment le plus d'âpres dans certains cercles est celui qui a trait à l'enseignement de la langue de Shakespeare à l'école primaire. Quelqu'un, et non des moindres, voudrait retarder ces leçons jusqu'au milieu du cours en question. Ceux-là apportent pour motiver leur attitude une raison de présence à donner à la langue française. Ils opinent que sans cette mesure l'élève n'apprend ni le français ni l'anglais, mais les deux et devient plus tard ce que l'on commence à appeler, non sans que l'on ironise aujourd'hui, un "parfait bilingue". D'autres ne veulent pas entendre parler de cette suppression de l'enseignement de l'anglais, dans les basses classes du cours primaire. Et il y a les aspects éthique, social, économique de la question qui sont discutés. Bref, que sortira-t-il de ces discussions? Qui a tort, qui a raison? Il est probable que la vérité est ici assez partagée.

Un journaliste, rangé du côté de ceux qui veulent de l'anglais à tous les stades et à toutes les sauces, invoque pour prouver sa thèse le fait que nous habitons un continent où la langue est celle de 140 millions d'individus. Or, comme nous ne comptons dans ce tout que pour trois millions — nous ne parlons que du Québec — les chiffres dans leur brutalité nous demandent donc de se fonder dans ce grand tout anglophone. La langue française ne devant servir que dans nos relations avec nos compatriotes et encore dans nos seules relations de caractère social. D'autres esprits abondent aussi en ce sens et ajoutent que le français nous doit être un précieux moyen de culture générale, en nous reliant avec la littérature française ancienne et moderne, mais ajoutent que sa valeur économique nous vaut peu sur le continent américain. Et ces opinions d'aller se nuancant, se tempérant ou s'accroissant à l'infini.

L'auteur de ce billet aime par tempérament la modération. Il est prêt à concéder autant qu'il peut à la bonne foi, à l'intelligence et au jugement des autres. Aussi ne cherchera-t-il pas à prétendre trancher inopinément un sujet qui fera longtemps encore l'objet des opinions les plus diverses. Il se contentera de poser simplement quelques questions à ceux qui ont une foi aveugle au succès de nos idées dans cette province, par la diffusion de la connaissance de la langue anglaise.

Il demande, par exemple, si l'industriel, ou le commerçant anglais, embauche un de nos compatriotes

pour ses connaissances de la langue anglaise, ou plutôt pour se faciliter les relations avec la clientèle canadienne-française?

Nous connaissons un voyageur de commerce, un des nôtres, qui, travaillant pour une firme anglaise et devant dans notre province visiter ses compatriotes, a très peu à parler l'anglais. Ses services sont commercialement effectifs, et la maison qui l'a engagé le reconnaît. C'est un Canadien français qui travaille pour un étranger, non pas parce qu'il a le service de l'anglais mais bien plutôt du français.

Dans le cas de ceux qui exercent des professions libérales, parmi les nôtres, sont-ils bien nombreux ceux qui vivent d'une clientèle anglaise dans le Québec?

Ceux qui voudraient voir l'anglais se répandre davantage parmi nos compatriotes et qui voient la moyen de notre développement économique ont-ils songé que depuis cinquante ans on n'a pas fait autre chose que d'enseigner cette langue dans toutes les écoles primaires et secondaires, sans compter les collèges commerciaux, et les Business Colleges? Les résultats sont-ils si brillants?

Pour ce qui est de la masse des travailleurs, ouvriers de toute catégorie, la méconnaissance de l'anglais est-elle vraiment une cause de chômage? Nous ne le croyons pas.

Enfin dernière question pouvant paraître saugrenue mais pouvant aussi illustrer un certain illogisme. Comment se fait-il que l'Israélite, qui doit s'y entendre dans le commerce, s'évertue à afficher dans sa boutique un usage français et que les nôtres coiffent leurs magasins de raisons sociales anglaises? Nous ne croyons pas à l'absentéisme totale de la connaissance de la langue anglaise. Nous voulons même que tous et chacun d'entre nous en sachent le plus possible. Pour la simple raison qu'il vaut mieux connaître plus que moins. Le journaliste que je mentionnais tout à l'heure le disait: "Cette connaissance de l'anglais nous ouvre la possibilité d'opérer plus de contacts". Mais là n'est pas toute la question; il s'agit de savoir à quel âge on doit commencer à apprendre à l'enfant la langue de la fièvre Albion, et dans quelle mesure elle lui sera économiquement utile. Et nous concluons en opinant que cet enseignement ne doit pas avoir lieu avant que l'enfant ait pris déjà de bonnes notions de sa langue maternelle. Nous opinons encore, d'après l'expérience et les faits, que l'emploi de l'anglais comme véhicule économique pour les nôtres ne s'est pas, dans le passé, avéré aussi efficace qu'on le dit.

Toute cette question du savoir anglais est relative. Au fond chaque individu peut seul décider la question qu'il lui faut pour ses besoins quoti-

diens. Ceci nous donne assez de marge. En fait, à partir de zéro jusqu'à cent.

M. H.

Bloc-notes

Le transport aérien

Le premier départ du service transcanadien régulier par la voie des airs s'est accompli, ce matin, à l'aéroport montréalais de Saint-Hubert. Dans le ciel gris, qui annonçait une pluie d'automne, un gros avion du type Lockheed, portant une forte cargaison de marchandises, y compris un fromage d'Oka que le maire de Montréal envoie en cadeau au maire de Vancouver, s'est envolé pour Winnipeg. Dans la capitale manitobaine, cet avion fera la liaison avec un autre avion du même genre qui poursuivra immédiatement le voyage jusqu'à la côte du Pacifique. La traversée du pays, presque d'un océan à l'autre, prendra, selon l'horaire prévu et établi, un peu plus de vingt-quatre heures. A son petit déjeuner de demain, le maire de Vancouver pourra se régaler du fromage que M. Raynault s'était procuré chez les moines d'Oka.

En même temps que le départ montréalais, un autre départ s'accomplissait à l'autre bout. Un avion du même genre est parti de Vancouver, quelques heures plus tôt cependant. A cause de cette avance et aussi d'une jonction plus rapide à Winnipeg entre le service de l'ouest et celui de l'est, la cargaison aérienne partie, hier soir, de Vancouver pour destination de Montréal, atteindra Saint-Hubert à la fin de l'après-midi, un peu après cinq heures. Sa randonnée aura été d'à peine dix-huit heures. Pour le moment, ce courrier aérien ne se charge que du transport des marchandises en messagerie. Il ne prend pas de passagers et il n'est pas courrier postal. Tout cela se fera pourtant à brève échéance.

Il n'y a tout de même pas si longtemps que les Montréalais voyaient pour la première fois un avion appartenir dans leur ciel. C'était à l'été de 1910. Le comte Jacques de Lesseps, qui participait au premier meeting d'aviation canadien, à Lakeside, sur le lac Saint-Louis, venait se promener jusqu'au-dessus de la ville dans un appareil Bleriot. Tout le monde en était dans l'étonnement. Peu de mois auparavant Louis Bleriot lui-même avait réussi cet exploit de franchir la Manche, non pas de Paris à Londres mais simplement de Calais à Douvres, performance qu'avaient accomplie déjà des nageurs de grand fond.

Les hommes ont depuis appris à voler pour de bon. Ils en ont pris l'habitude. Ils le font même presque toute sûreté. Un conseil de l'aéronautique qui siège à Washington vient justement d'an-

Mouvements de troupes à la frontière de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie (Voir page 3)

noncer l'invention d'un appareil qui donnera encore plus de sûreté aux avions, appareil qui, paraît-il, prévoit et annonce les pannes.

Ces mêmes avions toutefois qui vont rendre de grands services par le service transcanadien des airs, qui en rendent déjà par d'autres services établis ailleurs, par dessus les continents, les mers et les océans, ne seront-ils pas appelés à faire oeuvre de destruction? Ils ont récemment été bien près de l'être. Il ne faut pas beaucoup de temps pour faire d'un avion de commerce un avion de combat.

Les lois de la civilisation interdisent généralement les batailles de coqs. Il n'y a pas encore de lois internationales qui défendent aux hommes de se servir, pour s'entre-tuer, des ailes qu'ils se sont données. Ce n'est certes pas un signe de bien haute civilisation.

Les secours de l'Etat

Le conseil municipal répète, à sa réunion de demain, un geste qui lui est devenu coutumier, un geste presque rituel, mensuellement rituel. Il votera l'argent qu'il faut pour les secours directs de novembre, une somme de \$999,685, dont \$68,865 qui serviront à couvrir les seuls frais d'administration. La liste des bénéficiaires est longue de 24,500 noms et les personnes qui attendent cette distribution pour vivre, qui comptent, en principe, là-dessus pour se procurer le pain quotidien, sont au nombre de 105,471. C'est une amélioration sensible, si l'on compare ces chiffres à ceux du mois correspondant de l'année dernière. La distribution faite alors était de \$1,025,990, à 26,427 personnes. Le chômage secouru n'en reste pas moins, à Montréal, comme d'ailleurs dans la plupart des villes du Canada et des Etats-Unis, un problème d'envergure. Sera-t-il jamais résolu autrement que par des distributions d'argent par l'Etat?

L'on commence à se demander, ici et là, s'il ne serait pas à propos d'enlever le droit de suffrage à ceux qui dépendent ainsi du secours direct, autrement dit de la charité publique. La question s'est posée par exemple à Toronto, dans maints endroits des Etats-Unis également. No taxation without representation, c'est l'un des grands principes, sinon le principe essentiel du régime démocratique à la mode anglo-saxonne. Ce même principe ne devrait-il pas jouer dans l'autre sens: no representation without taxation, pas de représentation à ceux qui n'acquiescent pas l'impôt. Les secours de l'Etat font précisément le contraire de ce qu'ils devraient faire.

Aux Etats-Unis, ceux qui préconisent le retrait du droit de suffrage aux chômeurs secourus invoquent un motif fort plausible: n'est-il pas vraisemblable que les millions de citoyens qui vivent des gratuités de l'Etat, chaque fois qu'ils sont appelés à voter, s'accrochent leur faveur qu'au parti et aux candidats qui leur promettent le plus? Et la conséquence logique n'est-elle pas la surenchère dans l'invitation au chômage?

Le public américain ne paraît pas cependant disposé à pareille réforme électorale. Au contraire. L'American Institute of Public Opinion, qui tient des enquêtes et organise des plébiscites officiels sur une infinité de sujets, a questionné un grand nombre de personnes, pas des secourus, sur ce point particulier. Les réponses ont été dans une proportion de 81 pour cent pour le maintien du droit de suffrage des secourus et contre ce maintien dans une proportion de seulement 19 pour cent. Les plébiscites considèrent généralement que les secourus ne sont pas responsables de la situation qui leur est faite et que l'Etat ne doit pas profiter de leur malheur pour les priver de leur droit de citoyen.

Le danger de surenchère dans l'invitation au chômage n'en subsiste pas moins. Les plébiscites de l'Institut n'ont peut-être pas non plus pensé à une chose, c'est que les secourus de l'Etat, privés du droit de suffrage, ne seraient pas seuls dans ce cas. Les juges en sont également privés, au Canada comme aux Etats-Unis, depuis qu'il y existe des constitutions.

E. R.

Portrait politique

Georges-H. Héon

Inconnu hier, aujourd'hui le personnage le plus discuté. Sa montée météorique est peut-être le seul événement politique encourageant de ces dernières années.

Passé des Cantons de l'Est dans Argenteuil, le comté ne crut pas se tromper en l'envoyant tout de suite aux Communes. Argenteuil, qui se fit représenter jadis par Abbott et tout récemment par Perley, ne sous-estima pas son jeune député, mais il n'aurait pas donné une preuve de bon jugement s'il avait cru qu'Héon continuerait l'oeuvre d'Abbott et de Perley. Tout le contraire devait arriver.

A peine député, Héon fut entouré, choyé, porté aux nues. On le compara aux plus grandes figures de la politique canadienne. Il regardait la manœuvre du coin de l'oeil, la

L'invasion japonaise du sud de la Chine se poursuit avec une étonnante rapidité

La loi martiale proclamée à Canton — On croit que la bataille décisive va se livrer près de Tsensing, à 45 milles à l'est de Canton

La presse japonaise s'oppose à toute entente avec la Grande-Bretagne

HONG-KONG, 17 (A.P.) — L'invasion japonaise du sud de la Chine se poursuit avec une rapidité qui étonne les observateurs militaires. L'importante ligne de chemin de fer Canton-Kowloon — la grande voie de communication entre la Chine du Sud et la colonie anglaise de Hong-Kong — a été coupée à deux points différents. Une colonne débarquée dans le delta de la rivière des Perles s'est avancée à l'intérieur sans rencontrer de résistance sérieuse pour couper la voie à 15 milles au nord de Hong-Kong. Une autre colonne s'est avancée vers l'ouest et a coupé la voie à mi-chemin entre Canton et Hong-Kong. Les avions japonais ont bombardé les voies ferroviaires Canton-Kowloon et Canton-Hankéou et incendié d'innombrables villages. Les avions japonais qui étaient maîtres des airs ont mitraillé les troupes chinoises en plusieurs endroits.

Les observateurs militaires croient que la bataille décisive va se livrer près de Tsensing, à 45 milles à l'est de Canton. Le terrain en cet endroit se prête fort bien à la défense. La loi martiale a été proclamée à Canton et l'on rapporte que 500,000 civils ont déjà quitté la ville pour se réfugier à l'intérieur.

La présence des soldats japonais sur la frontière de la colonie anglaise de Hong-Kong et l'interruption des communications ferroviaires entre la colonie et Canton posent la question de l'avenir économique de Hong-

Kong. Est-ce que la colonie pourra continuer à jouir de la prospérité que lui a valu la guerre sino-japonaise? On estime qu'il y a environ 750,000 tonnes de marchandises actuellement entreposées à Hong-Kong et que le résultat immédiat de l'invasion japonaise a été de diminuer de 2,000 tonnes par jour les marchandises expédiées de Hong-Kong. Les approvisionnements militaires à destination de la Chine s'accumulent dans le port.

TOKYO ET LONDRES

TOKYO, 17 (C.P.-Havas) — Comme la presse japonaise est unanime à réclamer une attitude de fermeté de la part du gouvernement vis-à-vis de la Grande-Bretagne, on croit que le premier ministre Fumimaro Konoé va adopter une politique dilatoire jusqu'à ce que l'expédition contre Canton ait donné des résultats avant d'entreprendre des négociations avec la Grande-Bretagne. La presse japonaise s'oppose à toute entente avec la Grande-Bretagne et dénonce l'aide que la Grande-Bretagne a accordée au maréchal Tchiang Kai Chek par voie de Hong-Kong. On croit que le successeur de M. Kazushige Ugaki, qui a dû démissionner comme ministre des affaires étrangères en raison de son attitude trop conciliante à l'endroit des puissances occidentales, sera M. Yosuke Matsuoka, président du Chemin de fer de la Mandchourie du Sud.

A la Nouvelle-Orléans

Le huitième congrès eucharistique national commence à midi

Nouvelle-Orléans, 17 (S.P.A.) — Le huitième congrès eucharistique national commence à midi. On croit que 14 des 19 archevêques du pays et 86 de ses 94 évêques participeront au congrès. On sait que le légat de Sa Sainteté est le cardinal Mundelein.

Un des évêques qui se sont rendus pour l'ouverture, Monseigneur Schrembs, de Cleveland, a fait remarquer que le communisme et l'ambition d'hommes qui cherchent à s'emparer du pouvoir et à gouverner par la force ont de mauvais effets sur la situation mondiale.

Dans l'orbite de l'axe Rome-Berlin

Rome, 17 (AP) — L' "Informazione diplomatica", organe officiel du gouvernement italien, vient de laisser entendre que la Tchécoslovaquie doit entrer dans l'orbite de l'axe Rome-Berlin et adapter sa politique à celle de l'Allemagne et de l'Italie. Le bulletin prévoit que les négociations entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie reprendront d'ici quelques jours et que la Hongrie obtiendra gain de cause.

En Espagne

Madrid, 17. (A.P.) — Les aviateurs nationalistes ont bombardé plusieurs ports du Levant, notamment Valence, Gandia, Denia. On ne signale aucune activité par les divers fronts en Espagne. Les autorités de la Catalogne viennent d'abolir la sieste traditionnelle du midi et de fixer la journée de travail de 9 h. du matin à 4 h. de l'après-midi, afin de ménager l'énergie électrique.

Le carnet du grincheux

Le Standard se proclame modestement "Canada's Best Newspaper". Qu'il publie de nouveau un article comme celui qu'il donnait samedi sur la sorcellerie au pays de Québec et l'on saura qu'il est "Canada's Worst Liar".

Parions que le Star a assez de jarnigo pour ne pas aller reprendre à son compte les cocasseries du Standard sur l'affaire de Saint-Méthode. Quand il s'agit de soigner à la fois sa caisse et

DEMAIN

"Après Munich" "La paix européenne?"

Une nouvelle lettre de M. Alcide Ebray

Demain, le "Devoir" publiera une nouvelle lettre de son correspondant d'Europe, M. Alcide Ebray, ancien ministre résident de France: "Après Munich" — "La paix européenne?" — "La part de la guerre" — Propositions et contre-propositions anglo-françaises et allemandes — L'accord de Munich — Prague accepte en protestant — La "curée" — Conséquences.

L'enquête sur la Bren ajournée à demain

Ottawa, 17. (D.N.C.) — On a ajourné l'enquête Davis sur les traités de Bren à demain, le juge Davis siégeant à la Cour suprême aujourd'hui.

Léopold RICHER

Le Grincheux

Le mouvement des coopératives de consommation dans le Québec

Le premier congrès tenu hier à Montréal — L'Alliance des Coopératives de Consommation — La centralisation des achats

Les coopératives de consommation qui s'organisent un peu partout à travers la province depuis quelques mois ont tenu hier leur premier congrès sur l'invitation de "La Familliale" de Montréal. Les délégués des diverses coopératives ont jeté les bases d'une association pour fins de solidarité morale et de propagande, mais ils ont remis à plus tard la création d'une fédération proprement dite, fondée sur des bases financières. Ils ont cependant conclu une entente provisoire aux termes de laquelle les coopératives centraliseront leurs achats et chargeront "La Familliale" d'agir comme leur agent.

Le nouveau groupement chargé de sauvegarder et de promouvoir les intérêts du mouvement coopératif dans le domaine de la consommation s'appellera l'Alliance des Coopératives de Consommation. Les délégués ont choisi M. Victor Barbeau comme président, M. Paul Spence, de Dolbeau, comme vice-président; Mlle Montpetit, de Montréal, comme secrétaire-trésorière; et M. J. B. Cloutier, de Québec, comme directeur; chacune des coopératives affiliées enverra deux délégués au conseil de l'Alliance.

Les coopératives représentées au congrès d'hier étaient les suivantes: "La Familliale", de Montréal; la Coopérative paroissiale, de Saint-Joseph d'Alma; "La Progressive", de Dolbeau; la Coopérative de Consommation et de Crédit, de Québec; "L'Entr'aide", de Sainte-Anne de la Pocatière; "La Glaneuse", de Jonquières; la Coopérative de Thetford-les-Mines; le Comptoir Modèle, de Notre-Dame du Rosaire de Villers; la Coopérative de l'Abitibi, qui compte trois succursales organisées chez les colons; la Coopératives Mégantic; la Coopérative de St-Alphonse d'Youville, de Montréal. Plusieurs autres coopératives, dont quelques-unes ont déjà commencé à fonctionner, notamment celle de Kénogami, s'étaient excusées de ne pas pouvoir envoyer de représentants, mais en laissant entendre qu'elles adhè-

Mort de lord Stanley

Le secrétaire pour les Dominions est mort à Londres

Londres, 17 (C.P.). — Lord Stanley, secrétaire des Dominions et héritier du comte de Derby, est mort hier matin, dans un hôpital de Londres. Cette année même, il avait visité le Canada et c'est lui qui avait présidé à l'ouverture officielle de l'exposition de Toronto. Le 8 septembre dernier, alors qu'il se trouvait à Winnipeg, il y tomba malade. Obligé de continuer pendant plusieurs semaines, il avait accepté plusieurs invitations qu'il avait dû remplir, le 25 septembre. Secrétaire parlementaire pour les Indes et la Birmanie, il avait été invité récemment par M. Neville Chamberlain à accepter la direction du ministère des Dominions, que M. Malcolm MacDonald abandonnait, pour prendre le portefeuille des Colonies.

Fils aîné et héritier du 17e comte de Derby, lord Stanley était né le 9 juillet 1894. Il fit ses études à Eton et à Oxford. Pendant la guerre, il fut blessé alors qu'il servait son pays sur les champs de bataille. Il fut élu pour la première fois au parlement en 1917 sous l'étiquette de conservateur.

Avant d'aller au Canada, cet été, le défunt s'était blessé à la jambe en faisant de l'équitation. C'est cet accident qui a vraisemblablement été la cause lointaine de sa mort.

En 1918, lord Stanley avait épousé Mlle Sibyl Gadogan, fille du vicomte de Chelsda. Elle lui survécut avec trois fils, dont l'aîné est Edward-John Stanley, qui, âgé de 20 ans, hérite des titres de son père. Le frère de lord Stanley, M. Oliver Stanley, est président du Board of Trade et, à ce titre, mem-

Avis de décès

BELANGER — A l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 15 octobre, 1938, est décédé à l'âge de 65 ans, Georges-Gédéon Belanger, époux de Gratia Le Vasseur. Les funérailles auront lieu mardi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des Salons Mortuaires de la Société Coopérative de Frais Funéraires, no 302 est, rue Ste-Catherine, à 9 hrs, pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 9 heures 15. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

OHARRON — A Montréal, le 13, à 57 ans, M. Albert Oharron, née Ida Bisson.
CHOUQUETTE — A Montréal, le 13, à 76 ans, Mme veuve Eustache Chouquette, née Labelle.
COURDEUR — A Montréal, le 13, à 31 ans, Léon Courdeur.
COURTEAU — A Montréal, le 14, à 38 ans, Napoléon Courteau, époux d'Angelina Lemay.
COULOMBE — A Montréal, le 14, à 57 ans, Mme Victor Coulombe, née Mathilde Marcoux.
DAVID — A Montréal, le 13, à 40 ans, Narcisse David, époux d'Antoinette David et d'Anna Lamarche.
DAVID — A Montréal, le 14, à 82 ans, Mme veuve Michel David.
DAZE — A Montréal, le 13, à 51 ans, Doris Daze.
DUBOIS — A Montréal-Nord, le 14, Mme Stéphanie Dubois, née Rosa Sigouin.
DUPONT — A Montréal, le 14, à 2 ans, Béatrice, enfant de Robert Dupont et d'Ida Desautels.
GINCHEREAU — A Montréal, le 14, à 45 ans, Philias Ginchereau, époux d'Eva Asselin.
LAREAU — A Verdun, le 14, à 46 ans, Georges Lareau, époux de Blanche Meunier.
PELLETIER — A Montréal, le 14, à 73 ans, Amanda Provost, épouse de feu Ernest Pelletier.
SALMON — A Corona, N.Y., le 23, Henri Salmon, époux d'Eugénie Labelle-MacIntosh.
TEES — A Montréal, le 14, à 72 ans, Alexandre-Edmond Tées, époux de Rosina Boyer.
VERMETTE — A Montréal, le 14, à 69 ans, Louis Vermette, époux d'Odile Racicot.
VIAU — A Montréal, le 14, à 60 ans, Louis-Viau, époux de Juliette Dépos.

Le Canada et la guerre

L'assemblée de M. Paul Bouchard à la salle Saint-Pierre à Québec — Prochaine assemblée à Montréal

Québec, 17 (D.N.C.). — Parlant hier à la salle Saint-Pierre au cours de l'assemblée anticonscriptionniste qu'il avait organisée, M. Paul Bouchard, directeur de la Nation, a réclaté d'importantes réformes administratives et des modifications profondes de la politique intérieure et extérieure du pays. M. Bouchard a annoncé sa décision, de concert avec ses amis, d'appuyer ses réclamations sur un grand mouvement qui lancera dans la province. A cette fin, la province sera divisée en deux grandes zones centrales, Québec et Montréal, qui seront chacune dotée d'un secrétaire général.

L'assemblée d'hier groupait quelques centaines de personnes. M. Joseph-Edouard Lépine occupait le fauteuil présidentiel. Les autres orateurs furent MM. Roger Vézina, administrateur de la Nation, et Jean-Pierre Després, étudiant.

Le premier article du programme de M. Bouchard est l'autonomie provinciale. Son programme comporte en outre l'abolition de certains ministères fédéraux qui font double emploi, notamment ceux de l'Agriculture et de l'Hygiène et de l'Industrie; l'administration par les provinces de l'impôt sur le revenu; la décentralisation de l'administration des ports; la création de banques provinciales; l'assurance-chômage; un rajustement des finances et des subsides; la surveillance de l'immigration par les provinces; l'application du bilinguisme intégral dans les services fédéraux et Radio-Canada.

En politique extérieure, M. Bouchard et ses amis s'opposent à toute guerre extra-territoriale et en cas de guerre, l'attitude à prendre devrait être définie par un référendum. Les provinces favorables à la guerre devraient ensuite en assumer les frais. "Nous sommes partisans d'une collaboration étroite panaméricaine, déclare M. Bouchard, et nous promettons, si nous sommes envoyés à Ottawa d'avoir une politique panaméricaine".

M. Bouchard a affirmé que pas une seule de ses réclamations n'attaquait l'intégrité du Dominion. Une prochaine assemblée aura lieu, sur la place St-Jacques, à Montréal, et l'on commencera alors la distribution du programme annoncé ci-haut qui est présentement à l'impression, sous forme de fascicule.

Des pétitions seront mises en circulation dans tous les comtés de la province prochainement pour être signées et expédiées à Ottawa afin de prouver aux autorités fédérales que la masse des citoyens est opposée à la participation du Canada aux guerres de l'Empire.

L'industrie du verre

Les verriers d'avant le moyen âge soufflaient exactement le verre comme les verriers du vingtième siècle

Paris, 17. — (P.C.-Havas) — Grâce à l'emploi de la méthode de photographie des vapeurs de verre, on est arrivé à prouver que les vases dont se servaient les contemporains des premiers Mérovingiens étaient fabriqués avec une matière importée de Syrie.

La découverte, par hasard, de sépultures datant des cinquième et sixième siècles et l'application de la photographie des vapeurs de verre aux vases de verre trouvés dans ces tombes projette des lumières inattendues sur l'intensité du commerce des matières premières industrielles au temps de la période des invasions des Barbares, considérées pourtant comme une période de chaos, ainsi que sur la main-d'œuvre et sur les procédés techniques des verriers d'avant le moyen âge, dont l'habileté ne le cède en rien à celle des artisans modernes.

C'est à Haut-de-Tombou, entre Toul et Nancy, en Lorraine, qu'on a exhumé des tombes, parmi un important mobilier, une série de vases de verre très beaux, de lignes et de formes variées.

On ne saura, même aujourd'hui, réaliser des parois de verre aussi minces. Le laboratoire de spectrographie de l'Institut d'optique de Paris a tenté sur eux une première expérience d'analyse par les méthodes optiques appliquées à l'archéologie. Il s'agit de la méthode de "l'arc électrique". Il s'agit d'un arc jaillissant sous un voltage de 100 volts avec une intensité de six ampères, à une température de 3.700 degrés et de la photographie des spectres d'émission des vapeurs de verre. Les essais permirent de connaître les matériaux employés par les verriers du Ve siècle.

Il s'agit du natron, dont la seule source connue à cette époque était la Syrie. D'après d'autres témoignages historiques sur la présence dans la Gaule romaine d'une très nombreuse colonie d'artisans orientaux, on peut déduire que l'industrie du verre était pratiquée sur une grande échelle par des verriers d'origine syrienne qui avaient poussé à tel point la perfection de leurs méthodes de fabrication que l'examen approfondi des vases de Haut-de-Tombou permet d'affirmer que les verriers d'avant le moyen âge soufflaient exactement le verre comme les verriers du XXe siècle!

Fête intime au juge Paul Mercier

M. le juge Paul Mercier, récemment nommé juge d'assises de la cour de Circuit, a été l'hôte d'honneur, à un banquet, samedi soir, au Club Canadien. La fête, strictement intime, avait un caractère politique. Parmi les invités, à la table d'honneur, on remarquait, outre le juge Mercier, MM. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, Maurice Duplessis, premier ministre de la province, Adhemar Raynault, maire de Montréal, Gilbert Layton, ministre sans portefeuille dans le cabinet Duplessis, J.-Edouard Jeannotte, membre du comité exécutif de Montréal, le juge J.-C. Bumbrey, le Dr Léon Provost, directeur du Club Canadien, plusieurs députés dont MM. J.-O. Bonnier, Sarto Fournier, J.-G. Bélanger, le sénateur Arthur Marcotte, Me Eugène Simard, qui présidait le banquet, en l'absence du président M. Hermas Perlas, ainsi qu'à ses côtés Me Paul Lacoste, bâtonnier, et plusieurs membres de la magistrature.

L'exposition philatélique

Vendredi, samedi et hier a eu lieu à Montréal, au no 458, rue La-guchetière (est) une exposition philatélique, qui a attiré de nombreux visiteurs. Les collections exposées étaient évaluées à plus de \$100.000. Fait exceptionnel: il y avait un bureau de poste régulier installé dans la salle d'exposition. L'exposition a remporté un réel succès.

Entre Montréal et Vancouver

Inauguration du service aérien de colis-messageries

Soulé par un vent d'ouest et en présence de S. H. le maire Raynault, de Montréal, ainsi que d'un petit groupe de hauts fonctionnaires du Canadian National Express et des Lignes aériennes Trans-Canada, le premier avion de cette dernière compagnie à être affecté aux transports des colis-messageries entre Montréal et Vancouver a quitté ce matin, à sept heures, l'aéroport de Saint-Hubert. Il transportait 117 colis pesant un total 390 livres. Ces colis étaient adressés à tous les aéroports touchés par l'avion de Montréal à Vancouver, mais le plus grand nombre étaient destinés à Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Dans le lot de paquets on remarquait plusieurs envois des maisons de mode et sept fromages d'Oka, dons de S. H. le maire de Montréal au maire des sept grandes villes canadiennes où s'arrêteront les avions des Lignes aériennes Trans-Canada, soit Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Lethbridge, Edmonton et Vancouver. M. Raynault remit lui-même les fromages à M. G.-E. Belle-rose, directeur des Messageries du Canadian National, qui lui promit de les faire remettre entre les mains des destinataires.

Cet après-midi, à 4 h. 30 arriva l'avion parti de Vancouver avec des colis à destination de l'est, complétant ainsi le service quotidien dans les deux sens entre Montréal et Vancouver.

L'Alsace-Lorraine et la France

Une lettre du député de Colmar à M. Chautemps — Ne pas confondre séparatisme et régionalisme

Paris, 17. — (P.C.-Havas) — "Personne en Alsace n'a songé ni ne songe, à s'élever contre la nation", a déclaré récemment dans une lettre adressée au vice-président du conseil, M. Camille Chautemps, M. Rosse, député de Colmar, qui appartient à la fraction la plus régionaliste de l'union populaire républicaine qui est le grand parti chrétien des départements alsaciens. "Mon parti, ajouta Rosse, par la bouche de mes collègues, et moi-même, avons en de nombreuses occasions affirmé loyalement notre volonté de rester dans le giron de la France et de travailler en collaboration avec toutes les autres provinces au redressement du pays tout entier."

Si donc, contre notre volonté et en falsifiant sciemment les faits, on affirme devant l'opinion publique que moi, et par moi intermédiaire, mon parti, demandant la séparation de l'Alsace de la France, on fournit directement à l'Allemagne des arguments qui pourraient avoir les plus désastreuses conséquences. Je considère, criminel de soulever un problème que les intéressés eux-mêmes considèrent comme résolu."

A la suite des accords de Munich, un journal à diffusion très limitée "L'Elsass lotharingen Zeitung" avait en effet publié un appel qui tentait de poser hors du plan régional une "question d'Alsace-Lorraine", qui d'ailleurs n'existe pas. Cet appel avait été largement reproduit par une certaine partie de la presse étrangère, c'est à cette campagne que répond la lettre de Rosse.

A la suite de cette lettre, le député d'Alsace, M. Grumbach, qui de 1928 à 1932 fut député socialiste de Mulhouse et, en cette qualité, soutint une lutte politique éternelle avec le parti de Rosse, exprima aux représentants de la presse la profonde satisfaction qui lui avait causé la déclaration de Joseph Rosse.

"Des 1929, rappela Grumbach, j'ai déclaré à la tribune de la Chambre qu'il n'y avait pas de séparatisme en Alsace et qu'il fallait se méfier des interprétations trop hâtives d'un certain mouvement autonomiste que mes amis et moi avons cependant toujours combattu. Sans doute, ne faut-il pas sous-estimer la virulence d'une certaine propagande hitlérienne qui se poursuit activement dans les départements recouvrés et qui prend souvent le masque de l'antisémitisme."

Mais étant donné l'attitude des autres grands partis d'Alsace et de Lorraine, la lettre de Rosse établit nettement que la quasi-unanimité de la population des trois départements recouvrés considère bien leur retour à la France comme définitif."

Il ne faut pas en effet confondre le séparatisme avec le régionalisme. L'Alsace et la Lorraine restent sans doute conserver leurs traditions particulières mais elles considèrent que 1918 a réparé la violation de droit commise en 1871 par l'Allemagne. Elles savent d'ailleurs que leurs traditions et leur statut religieux sont et seront scrupuleusement respectés. Aussi peut-on presque se féliciter de la récente campagne de certains journaux étrangers. Elle a donné l'occasion aux représentants qualifiés des secteurs politiques les plus éloignés entre eux des départements recouvrés, de faire des déclarations si catégoriques que ne peut plus subsister aucun malentendu. De quelle opinion qu'elle soit, l'Alsace-Lorraine est française et veut le rester.

Six ouvrages d'actualité de microbiologie

M. le docteur Paquette, ministre de l'Hygiène, assista jeudi soir au dîner qu'offrit l'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal. A l'issue de ce dîner, le docteur L.-Paul Nègre, chef de service à l'Institut Pasteur et confère de l'Institut scientifique franco-canadien, prononça une conférence sur le sujet suivant: "Le rôle des instituts de microbiologie dans le développement de l'hygiène moderne". Le dîner aura lieu à 6 h. 30 au Cercle Universitaire.

Les scouts à Québec

Québec, 17 (D.N.C.). — Un important ralliement de scouts a eu lieu en notre ville, en fin de semaine, à l'occasion de la tenue d'une journée diocésaine de délégués des villes de Montréal, Ottawa, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Trois-Rivières, sont venus à Québec, et ont pris part aux diverses manifestations qui se sont déroulées à l'occasion de ce ralliement. Ces assises se sont ouvertes samedi soir, à la salle de gymnastique du petit séminaire, sous la présidence de M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur de l'institution. Au cours de la première séance des études, d'intéressants travaux furent présentés par des Routiers. Au nombre des personnalités venues à Québec pour prendre part à ce ralliement, mentionnons le Dr Qué, de Paris, commissaire des scouts catholiques de France; M. Jean-Marie Bureau, avocat des Trois-Rivières, commissaire provincial; M. Paul Beaulieu, de Montréal, assistant-commissaire provincial; le R. P. Yves Gauthier, aumônier diocésain des scouts catholiques; M. l'abbé Roch Rochette, aumônier diocésain de la J.E.C.; M. l'abbé Emile Jobidon, aumônier du clan Cardinal-Villeneuve; M. Philippe Costin, E.E.M., chef du même clan. On remarqua également les aumôniers des divers clans de scouts de Québec.

Hier midi, les scouts des divers clans accompagnés de leur aumônier se sont rendus au Petit-Cap, sur la propriété du séminaire, où eurent lieu diverses manifestations. Au cours de l'après-midi, ont lieu une séance d'études et des travaux intéressants furent présentés. A 5 heures, on a servi un souper de campement dans le bois environnant la maison du séminaire. Le souper fut suivi d'un grand feu de camp. Puis, on étudia la question de pousser plus activement le développement du mouvement scout dans la province. Le groupe est revenu à Québec au cours de la soirée et, aujourd'hui, les délégués quitteront notre ville.

Une belle fête d'anciens

Le cinquantenaire de l'Ecole Saint-Jean-Berchmans et Charles Garnier

Hier avait lieu à Montréal la célébration du 50e anniversaire de l'école Saint-Jean-Berchmans et Charles-Garnier. Un grand nombre des anciens élèves de cette institution dirigée par les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, avaient tenu à venir saluer leur Alma Mater et rencontrer leurs compagnons du temps de leurs études. Quelques-uns étaient même des anciens élèves de la toute première heure.

Le matin, à neuf heures, un cortège se forma à l'école, angle des rues Marie-Anne et Delandaudière, qui se dirigea vers l'église de l'Immaculée-Conception où une messe fut dite par M. l'abbé Chevalier, curé de Laprairie, ancien de l'école. Le R. P. Joseph Payne, vicaire et également ancien de l'institution des Frères, prononça le sermon, dans lequel il évoqua les vertus de Charles Garnier, un des martyrs canadiens les plus glorieux. On sait que le P. Payne a charge de répandre la dévotion aux Saints Martyrs Canadiens.

Le distingué religieux parla aussi de la reconnaissance que les anciens devaient au bon Dieu d'avoir été éduqués dans une maison comme celle de l'école des Frères où une solide formation religieuse leur avait été départie dès leur jeune âge.

Au retour de la messe, élèves anciens et actuels, accompagnés de leurs professeurs se réunirent dans la cour de l'école pour la photo, puis un banquet fut servi à une institution voisine.

A la table d'honneur on remarquait: M. le curé Chevalier de Laprairie, le R. P. Léon Bouvier, S.J., le R. P. Roby, S.J., curé de la paroisse de l'Immaculée-Conception, le R. P. Joseph Payne; les RR. FF. Anatolius-Louis, provincial des F.I.C., Hipparche, Méréal, assistant de l'école Charles-Garnier; André-Marie, MM. A. Bayard, ancien président de l'Immaculée; le notaire René Meloche, président de la fédération des amicales des F. I. C.; Ernest Gareau, président de l'amicale Charles-Garnier; le docteur A. L'Archevêque, Eugène Doucet, ces deux derniers commissaires de l'école; Jos. Lagarde.

A l'issue du banquet, on porta des santés au Pape, au Roi, aux Révérends Frères et aux anciens de l'école. Portèrent la parole en ces diverses occasions: le R. F. Remi, M. Jean Guérin, le R. P. Roby, S.J., curé de l'Immaculée-Conception, qui fit l'éloge des Frères de l'Instruction Chrétienne, soulignant leur dévouement à la vie et leur dévouement inlassable, et relatait leur arrivée au Canada en 1866; le Dr L'Archevêque, le R. F. Anatolius-Louis, provincial, qui établit un parallèle entre les RR. PP. Jésuites et les membres de sa communauté, disant que les Frères de l'Instruction Chrétienne et les Jésuites avaient, tant en France qu'au Canada, travaillé ensemble à la formation religieuse de la jeunesse, et ajoutant que, solidaires dans les travaux, ils avaient aussi été dans la persécution. Les orateurs suivants furent: MM. Yvon McLean, élève actuel, qui proposa la santé des anciens; Alphonse Mailland, qui y répondit; le R. P. Joseph Payne, S.J., et M. Frank Burns, un élève de la première heure.

Après le banquet ceux qui prenaient part à cette belle manifestation, firent une excursion à Laprairie, où ils allèrent au cimetière rendre hommage aux anciens professeurs et directeurs de l'école défunts et y eut la suite, salut du T. S. Sacrement et goûter à la maison-mère des Frères. Ainsi se termina une belle journée consacrée au souvenir et à l'amitié.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Soignez et fortifiez
VOS VOIES RESPIRATOIRES
avec les véritables
PASTILLES VALDA
en boîtes VALDA

Le Festival-Concours de 1939

Le Festival-Concours de Musique du Québec commencera, pour 1939, le 6 mars et l'on peut dès à présent s'y inscrire jusqu'au 23 janvier au plus tard. Les conditions, les classes, sont à peu près les mêmes que cette année, avec les additions que nous allons donner et celles qu'il y aura besoin d'ajouter de temps à autre.

Les juges seront M. Paul Le Flem, maître de chapelle à l'église Saint-Gervais, à Paris, le Dr J. F. Staton, M. George Dodds, B. M. Dunelm, Arthur Benjamin, de Londres.

Deux classes nouvelles ont été inscrites au programme: 132 — orchestre à cordes, concours libre; 193 — chant grégorien, femmes.

On est prié de tenir compte des renseignements suivants.

Classes 76 — Trophée M. et Mme Samuel Hart. Ce trophée est alloué au lauréat de langue anglaise ou française pour les élèves des Commissions scolaires.

Class 77 — Trophée Club Kiwanis. Ce trophée est alloué au lauréat de langue anglaise ou française des écoles supérieures et des Couvents.

Classes 95 — Concerto — Tout instrument — Concours libre.

VICHY SUPREME
PURGATIVE
La lavative douce, énergique et sans écoulement importée de Vichy, France.
TOUTES PHARMACIES

Classes 135 - 136 - 137 — Fanfares: Les pièces de concours sont imposées.

Classes 206 — Soprano — Degré A: Au choix, coloratura, lyrique ou dramatique.

Classes 212 — Ténor — Degré A: Au choix, léger ou fort.

Classes 214 — Baryton — Degré A: Au choix, opéra comique ou opéra.

Classes 216 — Basse — Degré A: Au choix, chantante ou profonde.

N.B. — Le prix des billets pour les auditions est réduit. Les compagnies de chemin de fer C.P.R. et C.N.R. allouent un passage et quart aux concurrents venant d'en dehors de Montréal, pour aller et retour.

On peut se procurer des formules d'inscriptions en s'adressant à la Secrétaire, 1265, rue Stanley, à Montréal, chez qui l'on obtiendra en même temps le programme des règlements et de la distribution des classes.

Le résultat du deuxième concours, celui du printemps dernier, donne la comparaison suivante avec le premier, tenu en 1937. On ne pourra que remarquer l'augmentation de plus du double des inscriptions et des concurrents.

Inscriptions	1937	1938
Concurrents	570	1116
Chants d'écoliers:	5434	10678
écoles	70	140
enfants	2928	7344
Villes représentées en dehors de Montréal	45	46

F. P.

La Relève
6e cahier — Octobre — 4e série
Hommage à Ghéon
JEAN-MARIE PARENT Henri Ghéon, le comédien de la grâce 170
MARCEL RAYMOND Henri Ghéon et André Gide 175
ROBERT ELIE Pour le peuple fidèle 179
PAUL BEAULIEU Ghéon, romancier chrétien 183
CLAUDE HURTUBISE Ghéon devant Mozart 186
et
Un entretien avec Ghéon
Sa vie, son oeuvre, ses idées sur l'art.
Chronique: "Les Engagés du Grand Portage"
Le numéro: 15 cents
L'abonnement (10 cahiers): \$1.
36, ave Roskilde, Outremont.

Pendant la dernière crise mondiale

Le "Devoir" et son public

Quel journal de langue française, chez nous, a le mieux informé ses lecteurs, pendant la dernière crise mondiale?

Lequel a donné au complet les divers discours de Chamberlain et de Hitler, traduits littéralement sur les textes câblés d'Europe?

Lequel a le mieux informé ses lecteurs sur ce qui en était de la Tchecoslovaquie, de ses ressources, de son histoire, de ses minorités, de ses industries, de sa population?

Lequel a présenté de la façon la plus claire la situation passablement emmêlée de l'Europe pendant ces temps critiques? Lequel a fourni le fil conducteur pour s'y retrouver?

Lequel de nos journaux a publié la documentation la plus accessible, la plus intelligente, la plus complète sur les engagements pris par des nations d'Europe envers Prague?

Lequel a publié la carte la plus claire, la plus explicite, au sujet de la minorité allemande dans le pays des Sudètes?

Lequel avait fait prévoir, dès mars dernier, que, si l'annexion consommée de l'Autriche, ce serait "LE TOUR DE LA TCHECOSLOVAQUIE" (voir article du DEVOIR, 19 mars 1938)?

Lequel, dès avant le printemps dernier, écrivait: "TEMPO-RISE, C'EST LA POLITIQUE DE LONDRES... Entre temps Berlin et Rome pourront mener leur jeu. Paris, s'il allait vouloir se mettre en travers, Londres le suivrait-il?... A Paris même, Londres et la cavalerie de Saint-Georges ont leur influence. La guerre? Peut-être; mais presque certainement pas en 1938. La temporisation? Ce ne serait certes pas le salut de Prague, de Budapest... Néanmoins, la temporisation, ce serait, pour ces capitales, moins destructif, du point de vue matériel, que la guerre... LONDRES, DONC, TEMPORISERA. Qu'est-ce que fait Chamberlain, sinon temporiser quand il négocie, même si, négociant, il doit céder sur maints points, soit à Berlin, soit à Rome?" (Voir article du DEVOIR, 5 mars 1938.)

Lequel de nos journaux posait il y a un mois au moins cette question: "Serait-ce vraiment la guerre?" et y répondait: "L'ALLEMAGNE N'A PAS TOUS LES ATOUTS QU'IL LUI FAUT POUR S'ENGAGER"? (Article du DEVOIR, 10 septembre.)

Lequel de nos journaux écrivait à ce sujet: "Ne faut-il pas penser plutôt qu'Hitler manœuvre pour tâcher d'obtenir sans coup férir d'importantes concessions du côté de la Tchecoslovaquie? Et qu'au fond, LA GUERRE, IL NE LA VEUT PAS, il ne la fera que s'il ne peut sortir autrement de l'impasse où il paraît engagé?" (Article du DEVOIR, 10 septembre 1938.)

Lequel de nos journaux a le mieux analysé, depuis des mois, la situation européenne, ses dangers, les issues qu'il fallait prévoir?

Lequel de nos journaux a le plus constamment, le plus vivement, le plus intelligemment fait front à l'impérialisme, au "participationnisme", à la propagande jingoise au Canada, notamment en ces derniers mois, en ces dernières semaines, — tout comme il l'a toujours fait — et le fera toujours?

Lequel, A PEU PRES SEUL DE TOUS LES QUOTIDIENS DU QUEBEC, a osé se prononcer net contre tout projet d'effort militaire du Canada hors des frontières du Canada et pour d'autres fins que la seule défense territoriale du Canada?

A toutes ces questions il n'y a qu'une réponse, une seule, — en deux mots: **LE DEVOIR.**

Si vous voulez être bien informé, en tout temps, le mieux informé de tout votre groupe; si vous voulez être bien défendu en tout temps et surtout aux heures de crise nationale, il faut lire, le premier de tous nos quotidiens: **LE DEVOIR.**

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 18 OCTOBRE 1938

S. LUC, évangéliste.

Lever du soleil, 6.13.
Coucher du soleil, 5.05.
Lever de la lune, 0.46.
Coucher de la lune, 2.27.
Premier quart, le 1er, à 0h. 28m. du soir.
Pleine lune, le 9, à 3 h. 2 m. du soir.
Dernier quart, le 16, à 10 h. 12 m. du soir.
Nouvelle lune, le 23, à 3 h. 34m. du soir.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

DEMAIN: NUAGEUX ET FRAIS:

Maximum et minimum:
Aujourd'hui maximum, 60.
Minimum, 40.
Même date l'an dernier, 50.
Minimum aujourd'hui, 35.
Même date l'an dernier, 34.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.95, 11 h. a.m. 30.00, MIDI, 30.02.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de Meul, 300a, St-Denis, Montréal.

Angleterre

Les questions qui s'imposent à l'attention du cabinet Chamberlain

Le réorganisation de la défense nationale — Le remplacement de deux ministres — La situation en Palestine — La guerre de Chine, etc.

Churchill prédit l'établissement prochain du service militaire obligatoire en Grande-Bretagne — Appel aux Etats-Unis

Londres, 17 (C.P.). — Le premier ministre Chamberlain, revien demain dans la capitale pour s'attaquer à la lourde tâche de la réorganisation de la défense nationale et aux problèmes complexes qui se posent pour la Grande-Bretagne dans toutes les parties du monde. Il doit présider mercredi la première séance du cabinet depuis une quinzaine et l'agenda est aussi chargé que possible; voici quelques-unes des questions qui s'imposent à l'attention de M. Chamberlain et de ses collègues: 1) la défense nationale; 2) le remplacement de deux ministres, M. Alfred Duff Cooper, démissionnaire, et lord Stanley, décédé; 3) la situation en Palestine; 4) l'accord anglo-italien qui a été conclu le printemps dernier, mais qui n'a pas encore été mis en vigueur; 5) le traité de commerce anglo-américain; 6) la guerre civile en Espagne; 7) la nouvelle offensive japonaise en Chine du Sud et des répercussions sur la colonie anglaise de Hong-Kong; 8) la situation en Europe centrale à la suite du démembrement de la Tchécoslovaquie.

D'aucuns sont d'avis que M. Chamberlain saisisse l'occasion que lui offrent les deux vacances qui se sont produites dans son cabinet pour effectuer un remaniement ministériel et peut-être créer un ou deux nouveaux portefeuilles. On parle d'un ministère du service national qui serait confié à sir John Anderson, un fonctionnaire qui a fourni une très belle carrière au Home Office. On parle également d'un ministère des approvisionnements qui serait peut-être confié à sir Thomas Inskip, déjà ministre de la coordination de la défense. On parle encore d'un ministère de la marine marchande, qui irait au vicomte Runciman. A la succession de M. Alfred Duff Cooper, à l'Amirauté, on mentionne le comte de Stanhope, président du Board of Education, M. W.-S. Morrison, ministre de l'Agriculture, et M. John Colville, secrétaire d'Etat pour l'Ecosse. A la succession de lord Stanley, on mentionne M. Morrison et M. Euan Wallace, secrétaire du trésor.

Le discours de Churchill

Une candidature plus provisionnelle au ministère des approvisionnements est celle de M. Winston Churchill, qui préconise depuis longtemps la création de ce ministère.

M. Churchill a répondu hier soir au chancelier Hitler par un grand discours irascible aux Etats-Unis (la British Broadcasting Corporation n'a pas irradié son discours en Grande-Bretagne). Il a prédit l'éta-

La tragédie d'Yamachiche

La mort de M. Philémon Dussault porte à cinq le nombre des victimes — Le neveu de celui-ci est encore en danger de mort

Les Trois-Rivières, 17 (DNC). — Le nombre des morts par suite de la collision d'hier, à Yamachiche, entre un camion automobile et le train du *Pacifique Canadien*, le *Frontenac*, a été porté à cinq ce matin, quand Philémon Dussault, 46 ans, chauffeur du camion, a succombé à une fracture du crâne. L'état des autres blessés demeure le même. On entretient encore des craintes sérieuses pour Jean-Louis Dussault, 10 ans, neveu de Philémon Dussault, qui lui aussi a reçu une fracture du crâne. Tous deux avaient été transportés à l'hôpital Normand et Cross de notre ville immédiatement après l'accident.

La musique symphonique

La seconde matinée d'initiation

Devant une salle comble, mais où les retardataires se sont fait, cette fois-ci, remarquer, la seconde matinée d'initiation à la musique symphonique a remporté, samedi, le même succès.

C'est Joseph Haydn qui fut l'objet des remarques de M. Wilfrid Pelletier. Depuis que les feuilles qui renferment l'histoire d'un grand maître sont distribuées à l'auditoire, M. Pelletier s'attache surtout aux détails anecdotiques, mieux que les faits, font comprendre le caractère d'un musicien. N'est-ce pas, en effet, au moyen des traits révélés par les petits détails que l'on comprend le mieux l'œuvre d'un grand musicien?

Le caractère enjoué et spirituel de Haydn a été illustré par l'exécution de la *Symphonie pour enfants*, la *Kindersymphonie* ou, comme l'appellent les Anglais, la *Toy Symphony*. Les enfants, et même leurs aînés qui fréquentent les matinées se sont amusés tout autant que les enfants du prince Esterhazy, pour qui le papa Haydn avait écrite, de voir M. Pelletier jouer la petite caisse, et des musiciens de l'orchestre, jouer le coucou, la crécelle, le sifflet, le trille des petits oiseaux.

La surprise réservée par le chef d'orchestre était de taille pour l'auditoire. Cesare Soderro, le fils du chef d'orchestre américain bien connu, n'a que onze ans, et cela ne l'a pas empêché de jouer d'une parfaite façon le Concerto pour violon de Mendelssohn. Il n'en a présenté que le premier mouvement, mais ce fut suffisant pour montrer qu'il eût été aussi à l'aise dans les deux autres. Le son est bien encore un peu mince, mais il serait étonnant qu'il en fût autrement avec un violon de petit format et une main droite qui ne peut encore posséder le poids et la fermeté de celle d'un adulte. En revanche le son est soyeux, la technique d'une solidité absolue et l'interprétation juste.

Je me suis toujours demandé pourquoi, dans les concerts d'orchestre, on semblait éviter ce concerto, comme si c'était un lépreux. Il ne possède pas sans doute l'éclat des Concerts plus modernes, mais comme musique vraie et prenante, il les dépasse tous de cent coudées, hors une couple de ceux de Beethoven. Le jour où l'un de nos violonistes n'aura pas peur de le présenter, je l'en applaudirai avec ferveur.

Frédéric PELLETIER

Les conférences du Dr Nègre

On prie le public de prendre note que les conférences du Dr L. Nègre, annoncées pour le 18, le 20 et le 25 octobre prochains, seront reportées, dans le même ordre, aux 25, 27 octobre et au 3 novembre.

Mais il ne faut pas oublier que le 20 octobre aura lieu quand même, à l'Université de Montréal, une autre conférence du Dr L. Nègre, sous la présidence d'honneur du Dr A. Paquette et sous les auspices de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène de Montréal.

Cette conférence publique, avec projection d'un film sonore, aura lieu dans la salle 214 de l'immeuble central de l'Université de Montréal et aura pour titre: "Le rôle des Instituts de microbiologie dans les progrès de l'hygiène moderne".

Bulletin météorologique

Toronto, 17 (C.P.). — Voici le temps qu'il fera, probablement, dans la province, demain: région de Montréal et d'Ottawa, vallée du bas St-Laurent: vent modéré du nord, partiellement nuageux et frais (ce soir, averses probables); nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: vent modéré, partiellement nuageux et frais; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: vent du nord-ouest, partiellement nuageux et frais (ce soir, averses, plus frais).

M. Houde "annonce" à M. Athanase David que celui-ci sera candidat à la mairie

Rencontre entre les deux candidats dans un endroit public — Où il est question "des foules de la rue Saint-Hubert" et des candidatures qui ne sont offertes que "par certains membres de sa famille" — Les amis de M. Houde préparent un "ticket" — Le parti libéral appuiera-t-il M. David ou M. Houde? — Offres d'alliances des amis de celui-ci — M. Candide Rochefort — Le maire actuel se présentera probablement

M. Athanase David sera-t-il candidat à l'élection à la mairie le 12 décembre prochain? On le croit de plus en plus à la suite d'un incident qui s'est passé il y a quelques jours, quand M. Houde et David se sont rencontrés dans un endroit public: le dernier, sur un ton gouailleur, a demandé au premier si "les foules commencent à venir en délégation rue Saint-Hubert". Sur quoi M. Houde aurait répondu que "ça viendra en temps opportun"; il aurait ajouté qu'il préfère être demandé de cette façon que par "certains membres de sa famille", comme ce serait le cas de M. David. M. Houde a l'air d'affirmer savoir que M. David se présenterait et que lui, Houde, le battrait facilement. Il y aurait eu échange assez vif et assez prolongé de mots aigres-doux comme l'ancien ministre aurait répondu du tac au tac à l'ancien maire.

Celui-ci est carrément dans la lutte; ses amis ont commencé des tractations à droite et à gauche, c'est le cas de le dire, pour rechercher des alliances. Ils insistent sur sa volonté de collaboration avec qui que ce soit, même avec le premier ministre de Québec et ses soutiens, dont il a dit à la veille de la convention de Sherbrooke: "Ils périront ou je périrai." Il semble bien que de ce côté-là les offres de collaboration sont restées sans réponse, de même, du reste, que du côté de M. Godbout. Pour l'heure au moins, l'organisation libérale, tout en redoutant la probabilité de la victoire camillienne, se réserve, craint une alliance à la Taschereau, ne peut manquer de se rappeler que l'ancien maire s'est cru forcé de démissionner une fois, puis a été battu deux fois, une fois à la mairie et une autre fois dans Saint-Henri. On est d'avis en politique qu'après un certain nombre de vestes, on devient "bitté" pour se faire battre", comme disent les gens du peuple. Autrement dit, plusieurs vestes font un complet.

Le parti libéral songe-t-il à appuyer M. David? On ne le sait pas encore. On sait cependant que les avances des amis de M. Candide Rochefort ont eu, de ce côté, le même sort que celles des amis de M. Houde. La politique actuelle de l'organisation libérale, c'est de "voir venir". Il va de soi que le sort des élections de Saint-Louis et de Stanstead pèsera beaucoup sur la décision à prendre.

M. Houde a déjà commencé de re-

cruter son ticket. Il conserve M. J. M. Savignac et M. Hector Dupuis qui tiennent pour imbattable dans le quartier. Il aimerait bien, dit-on, balancer M. Bray, mais cela ne semble pas facile. Contre M. Filion, dans Villerville, on cherche un bon candidat. D'ailleurs, il ne semble pas que celui-ci doive figurer davantage sur le ticket de M. Raynault, si celui-ci, ce qu'on ne sait pas encore définitivement, décide de se présenter. M. Houde répète aussi le Dr L'Archevêque, qui fut autrefois son partisan et son collègue au Parlement de Québec. Il tient surtout à faire battre M. Omer Côté. Tâche assez difficile, car ce jeune avocat est fort populaire auprès de ses confrères du barreau, qui donnent un gros vote dans ce quartier. Pour remplacer M. Léon Trépanier, qui ne se présentera plus, l'organisation houdiste compte sur un M. Durocher, qui habite rue St-Hubert, angle Roy.

On prétend que l'aide de M. Alonzo Savard, ancien échevin de Saint-Jean, n'a pas peu contribué à faire battre M. S.-A. Beaulne à la dernière élection et, conséquemment, à faire élire M. Savignac, cependant M. Savard serait, cette fois, décidé à appuyer son ancien adversaire.

Les amis de l'ancien maire affirment que sa caisse ne sera pas vide, au moment opportun. Il pourra tirer sur un groupe de financiers anglais importants, à qui M. Duplessis parle — et les traite — aussi rough dans la coulisse que devant le public, procédé bien différent, disent-ils, de celui de son prédécesseur à la chef-fierie du parti conservateur provincial, lequel sait faire la différence entre la galerie et la coulisse.

Il est de plus en plus probable que M. Raynault se présentera, s'il obtient le règlement de la mise en travail des chômeurs. Tous les adversaires de celui-ci admettent qu'il pourrait se réclamer devant les électeurs de sa réputation d'une parfaite intégrité. Ce n'est pas courant dans le monde municipal actuel; c'est aussi la preuve que cela n'a pas toujours été nécessaire jusqu'ici pour se faire élire. Reste à savoir s'il y a eu évolution et si la réputation d'honnête homme deviendrait un actif catégorique dans notre vie municipale.

Dans Saint-Jacques, M. Houde prendra comme candidat le Dr Coupal; il compte bien le faire passer à cause des divisions qui existent entre MM. Auger et Jeannotte.

Hongrie et Tchécoslovaquie

Mouvements de troupes à la frontière des deux pays — Propositions de Hitler et de Mussolini en vue de régler la question de la minorité hongroise de la Tchécoslovaquie

Budapest, 17. — (S.P.). — La Hongrie continue d'envoyer des troupes et du matériel de guerre vers la frontière tchécoslovaque. Toutefois le cabinet se réunit pour étudier des propositions que M. Hitler et que M. Mussolini lui ont fait tenir en vue de régler la question de la minorité hongroise de la Tchécoslovaquie. Ces propositions sont des réponses à une note de Budapest adressée à la fois à Berlin, à Rome, à Londres, à Paris et à Varsovie. Dans cette note, le gouvernement hongrois demande un moyen de régler le différend de la Hongrie avec la Tchécoslovaquie. On apprend que MM. Hitler et Mussolini proposent ceci: "convoquer ces jours prochains une commission composée de délégués de la Hongrie, de l'Allemagne, de l'Italie, de la Grande-Bretagne, de la France, de la Tchécoslovaquie et de la Pologne. Le Reichsführer suggère la réunion ait lieu en Allemagne; M. Mussolini en Italie.

Budapest a reçu une réponse non seulement de Berlin et de Rome, mais aussi de Varsovie. Quant à Londres et à Paris, les autorités n'ont pas révélé si ces capitales ont répondu.

Des véhicules réquisitionnés encombrant les routes qui conduisent à la région frontalière du nord. D'autre part, des trains transportent un assez grand nombre de réservistes récemment mobilisés. (Des dépêches de la région frontalière annoncent que la Tchécoslovaquie envoie des troupes vers la frontière hongroise. Un diplomate tchécoslovaque qui est à Komarno dit qu'il se peut que Prague ait posté plus de 500,000 soldats au bord du Danube).

Sauf ceux qui y sont domiciliés, les civils ne peuvent pas pénétrer dans la région frontalière du nord sans une autorisation du commandement.

Des réfugiés qui viennent de la Tchécoslovaquie disent que les membres d'un corps franc organisé par des officiers hongrois ont dynamité des ponts en Russie subcarpathique et qu'il y a eu des heurts entre le corps franc et des soldats tchécoslovaques.

A Budapest, le cours de la vie n'est guère troublé. La population ne croit plus, semble-t-il, qu'une guerre soit imminente.

A l'Anse-à-Gilles

Enquête sur la mort d'un jeune couple

Montmagny, 17. (C.P.). — La police a ouvert, aujourd'hui, une enquête sur l'accident qui a coûté la vie à Mlle Gergette Bélanger et à son jeune compagnon, A. Couture. On pensait, tout d'abord, que les deux jeunes gens avaient perdu la vie lors d'une collision d'automobiles, hier soir, à l'Anse-à-Gilles. Mais la police a été informée, aujourd'hui, qu'il ne s'agissait pas d'une collision et que Mlle Bélanger et le jeune Couture marchaient sur la route lorsqu'ils furent frappés par une voiture. M. l'abbé Alexis Poulin a donné les derniers sacrements aux victimes. Le Dr Belleau, de Cap-Saint-Ignace, qui s'est aussi rendu sur

La Politique

Dans Saint-Louis et Stanstead

Dans Saint-Louis le candidat ministériel est M. Louis Fitch, annonce M. Duplessis

Les candidats dans Stanstead

Il n'y aura pas de convention dans les comtés de Saint-Louis et de Stanstead pour le choix des candidats aux élections partielles provinciales du 2 novembre.

M. Duplessis, premier ministre de la province, présent à son bureau de Montréal ce matin, a dit devant les journalistes que dans Saint-Louis, M. Louis Fitch, avocat, sera le candidat officiel de l'Union nationale. Il a confirmé qu'une requête réclamant un candidat canadien-français à circonscrire, mais que le gouvernement d'Union nationale n'entend pas recourir au cri de race. M. Fitch a rendu visite à M. Duplessis ce matin et celui-ci l'a accueilli dans son bureau en présence des journalistes.

Quant à Stanstead, le chef de l'Union nationale a relaté qu'il a reçu à Québec une délégation des représentants des candidats et qu'il a été décidé que ces messieurs se réuniraient — ce qu'ils ont fait samedi et dimanche — et choisiraient à l'amiable le candidat officiel de l'Union. Dans les circonstances, on n'a pas jugé nécessaire de recourir à une convention.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que tous les candidats se donneront la main pour appuyer celui qui sera choisi comme représentant de l'Union nationale.

— Quels sont ces candidats? — Il y a M. Bellemare, agent de station; Arthur Martel, avocat de Magog; M. Marchand, marchand de Magog; et Henri Gérin, avocat de Coaticook. Les dirigeants de l'Union nationale se réunissent pour décider à l'amiable du choix. M. J. Degagné, maire de Victoriaville, prend part aux délibérations.

A Cartierville et à Charlemagne

Les projets de voies d'approche des ponts

Au titre de ministre de la voirie, M. Duplessis a annoncé ce matin qu'il y avait trois projets de voies d'approche au pont de Cartierville et que le projet du tunnel a été abandonné, parce que ceux qui devaient contribuer à sa construction retiennent leur carte du jeu. Les deux autres projets sont les suivants: 1) amélioration de la rue Reid pour faire deux voies à sens unique; l'une du nord au sud, l'autre du sud au nord; 2) construction d'un chemin par le gouvernement provincial, pourvu que la ville de Montréal fournisse le terrain.

Il y a eu nombre d'entrevues, de débats. On recherche maintenant lequel des deux projets est le plus avantageux.

M. Duplessis a fait observer qu'il y a aussi deux projets de voies d'approche au pont de Charlemagne, le nouveau, du côté de l'île de Montréal. L'un de ces deux projets, dit-il, était beaucoup plus coûteux que l'autre et n'offrait pas en revanche, de plus grands avantages. On a fait des deux un troisième projet moins coûteux et plus pratique, permettant au pont de se rejoindre au nouveau pont. Au sujet de ce pont, M. Duplessis ajoute:

— Ce pont nouveau s'imposait depuis des années. L'ancien régime l'a enduré comme il a enduré bien des abus. Les automobilistes savent comme il présentait de nombreux inconvénients, en raison de son étroitesse.

Quant sera-t-il ouvert à la circulation? — Probablement en juillet prochain.

Projet d'une nouvelle route

Le ministre de la voirie a confié aux journalistes aussi que le maire Raynault et le conseiller municipal Barrière lui ont parlé d'un projet de nouvelle route en ligne droite avec la rue Lajeunesse et le pont Viau, en direction de Sainte-Thérèse et de Saint-Jérôme. Cette nouvelle route permettrait d'éviter des détours. Elle faciliterait la sortie de Montréal et la rentrée. Elle servirait le nord et l'est de Montréal. M. Duplessis paraît trouver ce projet de son goût et vouloir lui donner suite.

Mort de M. l'abbé Armand Carbonneau

Magog, 17 (C.P.). — M. l'abbé Armand Carbonneau, de Danville, est mort à l'hôpital des suites d'un accident d'auto survenu samedi sur la route d'Ayer's Cliff, samedi.

Questions à M. Duplessis

Y aura-t-il une session d'automne? ont demandé ce matin les journalistes à M. Duplessis, premier ministre.

— A l'heure présente, il n'y a pas de raison de faire une session d'automne. La chose reste possible, cependant, mais peu probable.

— Va-t-il avoir réorganisation du cabinet? — Le cabinet n'a pas besoin d'être réorganisé parce qu'il est bien organisé. Les ministères auront toujours un titulaire.

Les mères nécessiteuses

Elles auront droit au paiement de leurs allocations à compter du 15 décembre prochain

Les mères nécessiteuses auront droit au paiement de leurs allocations à compter du 15 décembre prochain.

Le premier ministre de la province, M. Duplessis, a annoncé la chose ce matin aux journalistes. Il a raconté qu'à son retour à Québec, au début du mois, les hauts fonctionnaires lui ont soumis un projet de règlement et de requête pour la pension des mères nécessiteuses. Le conseil des ministres a étudié ces ébauches qu'il a retouchées et améliorées. Elles repasseront sous les yeux des ministres cette semaine pour approbation définitive.

— Le gouvernement d'Union nationale est le premier gouvernement québécois à s'intéresser aux mères nécessiteuses, a dit M. Duplessis. Nous avons voulu une législation aussi complète que possible. La loi existe depuis la dernière session. Pour l'appliquer, il fallait se renseigner et élaborer des règlements. Les renseignements sont venus; les règlements ont été faits. Les mères nécessiteuses de la province de Québec vont enfin profiter d'allocations. Tout sera prêt pour que le droit au paiement de la pension commence le plus tard le 15 décembre.

La canalisation du Saint-Laurent

M. Duplessis marche la main dans la main avec M. Hepburn sur cette question

Le premier ministre de la province, M. Duplessis, marche la main dans la main avec le premier ministre de l'Ontario, M. Hepburn, sur la question de la canalisation du Saint-Laurent. Voici la déclaration qu'a faite M. Duplessis ce matin devant les journalistes sur cette grave question:

— Au cours de la session de 1931-32, à Québec, j'ai dit que la canalisation du Saint-Laurent n'était ni urgente, ni même pressante. J'ai dit qu'il pouvait arriver que le président Hoover soit battu et que le sénat américain repousse le projet. Sans vouloir poser au problème, ces deux choses sont arrivées. Aujourd'hui, on pose de nouveau la question. Aucun doute que des pourparlers sont engagés entre Ottawa et Washington. Eh bien! je n'ai aucune hésitation à dire que M. Hepburn a parfaitement raison quand il dit que nous n'avons pas besoin d'énergie électrique supplémentaire et qu'il y a des dépenses plus urgentes que celles de la canalisation. Je félicite le premier ministre de l'Ontario de son attitude.

— Mais s'il n'était question que de canalisation sans développement de pouvoir électrique, Ottawa ne pourrait-il pas agir sans les provinces?

— Pas davantage. Et voici pourquoi. La navigation relève d'Ottawa, très bien, mais Ottawa n'a pas le droit de toucher au lit des rivières navigables sans la permission des provinces. Le comité judiciaire du conseil privé s'est prononcé sur ce point, à plusieurs reprises. Conséquemment, il est impossible au gouvernement fédéral, du point de vue constitutionnel, d'entreprendre des travaux de modification du lit du Saint-Laurent sans le consentement des provinces concernées: le Québec et l'Ontario. A l'heure actuelle, dans le Québec, nous avons toute l'énergie électrique dont nous avons besoin; nous en avons même à revendre et nous pouvons exploiter des millions de chevaux-vapeur sans recourir au Saint-Laurent.

— Autre argument, poursuit le premier ministre. Les chemins de fer subissent une concurrence considérable. Le Canadian National accumule déficits sur déficits. Ontario et Québec paient environ 60 par 100 de ces déficits. L'heure est bien mal choisie pour parler de susciter une concurrence nouvelle à nos chemins de fer. Ce serait augmenter leurs déficits et augmenter le fardeau déjà terriblement lourd qui pèse sur Québec et sur Toronto. Du point de vue économique et national, la canalisation du Saint-Laurent n'est pas justifiable à l'heure présente. Le projet peut attendre encore bien des années.

Les travaux de réparations

Le plafond de \$2,000

Le premier ministre de la province, M. Duplessis, a confirmé que le cabinet arrêtera vraisemblablement à un autre montant le plafond de \$2,000 des travaux de réparations, permettant d'éviter de payer le salaire des contrats collectifs.

— Avant de faire des changements, dit-il, nous voulons cependant connaître les résultats de l'expérience en cours. Nous allons voir ce que cela aura donné dans les villes de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières. Il y a de bons arguments pour et contre. Il ne faut pas oublier que dans certaines de nos villes, 10 à 12 pour 100 seulement de la population contrôle toute la propriété dans ces villes; tandis qu'à Toronto, par exemple, 60 à 75 pour 100 de la population dit son mot en matière de propriété. Chose sûre, nous ne ferons pas de changement immédiat au plafond établi à \$2,000.



Directrice: Germaine BERNIER

"Notre Petite Feuille"

L'Organe de la Fédération Catholique des Institutrices Rurales de la Province de Québec entre, avec son dernier numéro dans la deuxième année de son existence.

Il avait été question, lors du congrès de Nicolet, de transformations, de changements, voire même de fusion avec "La Montée"; cette belle revue pédagogique publiée par le Cercle Marie Rollet des Institutrices de Québec, qui nous avait fait des offres très intéressantes.

Le Bureau Fédéral, à sa réunion du 27 août 1938, a décidé de maintenir le Bulletin de l'A.C.I.R. "tel qu'il est", ce qui n'empêchera pas les éditrices, en l'occurrence la Fédération, d'y faire quelques modifications pour "le mieux" à condition que le nombre des abonnés le permette.

Des appréciations élogieuses sont venues confirmer la décision des Directrices de la Fédération.

"J'ignorais que la F.C.I.R. eût déjà son propre organe, écrit M. Eugène Achar, de Montréal. Je vous félicite de votre revue "Notre Petite Feuille" et je comprends que vous teniez à la garder. Si vous voulez me mettre sur votre liste d'envoi, je vous ferai, en retour, le service de l'Ecole Primaire."

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, par l'entremise de son chef de Secrétariat, M. Alphonse de la Rochelle, désire échanger "L'Occident" avec notre Bulletin.

"Je connais la situation des institutrices, dit M. de la Rochelle. J'ai quatre sœurs qui ont enseigné dans le comté de Richelieu pendant plusieurs années à \$125 et \$150. C'est cet état de choses qu'il faut chercher à améliorer, et le plus tôt possible."

"Vos envois me sont bel et bien parvenus, écrit le Révérend Père Arthur Joyal, O.M.I. membre de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario, à qui nous avions adressé, sur demande, les Numéros du Bulletin 1937-38. Déjà, ils sont classés dans nos archives. L'ensemble d'œuvre "littéraire" est marqué au coin de l'esprit de finesse. Nous l'apprécions davantage en notre province onarienne avariée par le bilinguisme."

"Je vous remercie cordialement de nous avoir adressé en hommage "Notre Petite Feuille" si riche de substance, si agréable de tenue, si délicate dans ses appréciations! C'est à nous faire désirer de la recevoir chaque fois qu'elle paraîtra et je suis heureux de vous payer un abonnement."

Révérend Soeur Directrice de l'Ecole Normale de Nicolet. "Oh! que je l'aime, cette "Feuille"! Elle nous reconforte, elle nous encourage!"

Mlle Paula Frenette, Inst., La Reine, Abitibi. "Notre Petite Feuille" est parfaite. C'est justement l'organe qu'il faut à notre Association. Les revues pédagogiques sont nombreuses, mais "Notre Petite Feuille" est unique en son genre, et ce genre ne laisse, pour le moment, rien à désirer."

Mlle Agathe Poulin, Inst., Présidente de l'A.C.I.R. du District No 24.

Faut-il continuer sur ce ton? Cela suffit, sans doute, pour justifier la décision prise par la Fédération de continuer la publication de son Bulletin. Et voilà pourquoi "Notre Petite Feuille" entre pleine d'espoir et avec un bel enthousiasme dans sa deuxième année.

Les membres du Bureau Fédéral, d'ailleurs, se sont engagés expressément à lui faire une propagande intense. Nous espérons que toutes les institutrices soucieuses de leur profession et de l'amélioration des conditions de leur travail ne lui marchanderont pas le modeste 50 sous qui lui permettra de vivre et de vous apporter, chaque mois, le résultat des activités de votre Association professionnelle.

Mais "Notre Petite Feuille" n'est pas exclusivement réservée aux institutrices. Tous ceux qu'intéressent les grands problèmes scolaires et le relèvement de l'Ecole primaire rurale y trouveraient bon profit. La Fédération souhaiterait vivement que Messieurs les Curés, que Messieurs les Commissaires d'écoles, recussent ce modeste Bulletin. On s'y rendrait compte de l'opportunité de l'Association profession-

Simplicité et distinction



nelle des Institutrices rurales, du bon travail accompli par cette Association. Bref, la Fédération émet le vœu que tous ses amis, des deux genres, et même ses "ennemis", remplissent le coupon ci-dessous, et le retourneront, avec le prix de leur abonnement, 50 sous par an, à qui de droit.

Laure GAUDREAU, Présidente de la Fédération et Directrice du Bulletin.

COUPON D'ABONNEMENT

Nom
Adresse au complet

Inclus Prix de an (s)
d'abonnement à "Notre Petite Feuille".

(Ce coupon, dûment rempli, doit être adressé à la Fédération Catholique des Institutrices Rurales, Rivière-Mailloux, Charlevoix.)

Nos bonnes recettes

BEURRE DE BANANES

Choisissez les bananes françaises bien mûres, c'est-à-dire dont la peau jaune d'or est marbrée de brun. Laissez-les au four, juste le temps de ramollir la chair. Enlevez la pulpe; sucez puis mêlez à la fourchette avec du beurre frais. Ce beurre de bananes fait d'exquis sandwiches.

UN ENTREMETS AUX POMMES

Trois belles pommes, trois œufs, un peu de sel, un peu de sucre en poudre.

Choisissez trois belles pommes, épluchez-les, enlevez le cœur, coupez-les en rondelles de l'épaisseur d'un gros sou. Beurrez un plat, disposez les rondelles et faites revenir à feu doux quelques minutes. Battez trois œufs comme pour une omelette, mettez-y très peu de sel, un peu de sucre en poudre, versez sur les pommes et faites cuire au four un quart d'heure. Servez très chaud dans le plat qui a servi à la cuisson.

LE FLAN D'ORANGES

Trois blancs battus en neige, trois jaunes, sucre en poudre, le jus de quatre oranges, un peu de zeste de citron, caramel.

Mélangez les blancs battus en neige aux trois jaunes. Ajoutez le sucre en poudre et le jus des oranges, un peu de zeste de citron. Mélangez bien et versez dans un moule à caraméliser. Faites cuire dans un bain-marie.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre Dame (est), Montréal.

Gazette rimée

La Journée du dollar

"Le 17 octobre est la "Journée du dollar" pour l'hôpital Sainte-Justine."

(Les journaux)

Voici la Journée du dollar
De l'hôpital Sainte-Justine.
A chacun de faire sa part
Pour la chèrte gent enfantine.
Qui donc ne pourrait s'imposer
Quelques minimes sacrifices
Pour les coeurs qui, sans se lasser,
Nous rendent mille et un services?

C'est le jour de la charité
Pour nos pauvres petits malades.
Soyons chics, que notre bonté
Soit plus qu'une belle façade.
Il faut que tous les citoyens,
Du moins tous ceux qui sont à l'aise,
Soutiennent suivant leurs moyens
Cette oeuvre canadienne-française.

C'est aux nôtres qu'il appartient
De secourir la prime enfance
Qui, dans ce foyer canadien,
Compte sur notre prévoyance.
Il faut que les Montréalais
Encouragent cette journée,
Que tous les Canadiens français
Donnent des dollars par fournées!

Aidons le vaillant hôpital
A faire de nouveaux prodiges;
Peut-on n'être pas libéral,
Lorsque le gros bon sens l'exige?
Que notre générosité
Ait une âme compréhensive,
Donnons beaucoup sans hésiter
Pour l'oeuvre utile qui doit vivre.

Que tous les coeurs de Montréal
Donnent sans tarder quelque chose,
Afin que le cher hôpital
Continue à servir sa cause.
Qui donc marchanderait sa part
Pour la pauvre gent enfantine?
Messieurs, Dames, quelques dollars
Pour l'hôpital Sainte-Justine.

Adeine PLOUFFE

Ecole ménagère provinciale

A l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Sherbrooke est, mardi, 18 octobre, à 2h., démonstration culinaire d'un menu de réception:

Punch au porto — Celeri farci, olives et radis — Sandwiches et petits pains gratinés au fromage — Aspics de poulet — Salade mélé-mé — Tartelettes aux abricots — Petits fours secs: sablés, gaufrettes, tûles aux amandes — Petits moks pralinés — Crème glacée au café — Bonbons à la menthe — Pastilles aux fruits — Amandes salées — Café.

Mardi soir, à 7h. 30, s'ouvrira le cours de tricot. Jeudi soir, à 7h. 30 également, cours de confiserie de Mme Laroché. Le cours d'art décoratif confié à Mlle Marguerite Lemieux commencera sous peu. Un nouveau cours de couture s'est ouvert vendredi soir, et il y a encore quelques places libres.

"La Croix" de Paris et les Soeurs Grises

Paris, 17 (P.C.-Havas). — La Croix consacre une longue chronique aux Soeurs Grises canadiennes qui célèbrent le deuxième centenaire de la fondation de leur institut: "Patriciennes au service de la religion, de l'Eglise de France, les Soeurs Grises furent toujours à la disposition des autorités civiles en temps d'épée comme en temps de guerre. Leurs activités multiples se développent chaque année. Presque toutes les grandes maisons des Soeurs Grises sont trop petites et leur charité elle-même se sent parfois entravée par le nombre restreint des ouvrières."

Conseils pratiques

Si vous voulez obtenir des vitres nettes et bien brillantes, servez-vous d'eau chaude à laquelle vous avez ajouté une cuillerée de soupe de borax. Enlevez d'abord la poussière avec un chiffon bien sec.

Il est à conseiller de ne jamais laver les vitres par temps très ensoleillé, car les vitres sont alors souillées par les rayons.

Frottez ensuite avec un chiffon sec en laine ou avec un vieux journal.

Pour éviter que les vitres se couvrent de buée, ajoutez à l'eau un peu de glycérine.

Le beurre mélangé de graisse ne fond pas comme le beurre pur, il laisse un mauvais goût dans la bouche, et colle au palais. Goûtez votre beurre lorsque vous l'achetez.

Saviez-vous que quelques gouttes de bleu de méthylène dans de l'eau ravivent la blancheur des dents?

Mots d'enfants

SUR LA PLAGE

Le père de Simone, voulant approfondir les connaissances géographiques de sa fille:

— Voyons, Simone, où cela finit-il la mer?

Simone, mélancolique. — Au 1er octobre, papa.

FRANCHISE

— Veux-tu me dire, Françoise, comment il se fait que chaque fois que j'entre dans ta chambre je te surprends à ne rien faire?

Françoise. — Je vais te dire, maman; c'est parce que je ne t'entends pas venir.

A propos de communiqués

Tous les communiqués d'intérêt féminin doivent être envoyés à la directrice de la page féminine du "Devoir".

Les communiqués qui ne seront pas écrits lisiblement, sur un seul côté du feuillet et sur une feuille de format ordinaire ne seront pas considérés. Nous ne recevons plus, désormais, ceux qui sont écrits sur des petits feuillets transparents.

Nous ne recevons pas les communiqués par téléphone.

Nous ne nous engageons pas à publier plus d'une fois le même communiqué.

Tout communiqué doit être signé et nous parvenir avant quatre heures, la veille de sa publication.

LA DIRECTION

Causerie médicale

Si vous avez des poussées d'urticaire

On donne le nom d'urticaire à une éruption composée d'éléments particuliers comparables à ceux qui résultent d'une piqure causée par les poils de l'ortie, ce qui explique le nom donné à cette affection. Ce n'est pas à proprement parler une maladie, c'est un symptôme qui traduit la réaction de la peau, réaction que peuvent provoquer des causes extrêmement diverses.

L'élément éruptif de l'urticaire est une plaque saillante bien circonscrite, de coloration rose clair ou d'un blanc opalin entouré d'une auréole rose, de configuration généralement arrondie ou ovale, de consistance ferme. Ses dimensions varient de l'étendue d'une lentille à celle d'une nappe plus ou moins large.

L'éruption se compose d'un nombre extrêmement variable d'éléments: elle apparaît subitement en peu d'instants, est fugace ou éphémère, se dissipe au bout de quelques minutes ou de quelques heures. La teinte rose pâlit, la saillie s'affaïssit et sauf exceptions il n'en reste aucune trace.

Le caractère fondamental de l'urticaire est de s'accompagner toujours de démangeaisons vives ou de fourmillements poussant au grattage de façon insupportable. Ce "prurit" précède souvent l'apparition des éléments éruptifs et s'étend sur un territoire plus étendu que celui de l'éruption.

Le siège de l'urticaire est des plus variables: elle est localisée, régionale, mais peut être parfois généralisée à tout le corps: elle atteint de préférence le tronc et les membres, mais parfois aussi la paume des mains et la plante des pieds, la face et le cuir chevelu. Aux régions où les tissus sont lâches comme, par exemple, aux paupières l'éruption sous forme d'un oedème ultérieur, caractérisé par un gonflement énorme, à bords diffus, très effrayant, mais fugace.

Les muqueuses peuvent être envahies, notamment la bouche, le pharynx: on constate alors de la rougeur et de l'œdème pouvant gêner la respiration.

Enfin, il faut savoir que le début de certaines poussées intenses d'urticaire peut s'accompagner de quelques phénomènes généraux, consistant en une fièvre élevée, mais passagère (fièvre orlicale), et en une courbature, avec douleurs dans les articulations et quelques troubles digestifs plus ou moins marqués.

Tel est l'aspect habituel de la crise d'urticaire qui présente du reste de multiples variétés: nous citerons seulement l'urticaire chronique qui se manifeste par des poussées successives se reproduisant couramment ou par intervalles pendant des mois et même pendant bien des années. Dans ce dernier cas, la démangeaison devient un véritable supplice troublant le sommeil et épuisant les malheureux qui en sont atteints.

Quelle est donc la cause de l'urticaire? Cette éruption relève en réalité de causes très disparates: elle peut être due uniquement à des causes locales et directes ou bien à des causes internes ou indirectes. Mais, dans la majorité des cas, la cause interne, nécessaire et essentielle est un état général, une sensibilité spéciale de l'organisme qui prédispose à tel point la peau que les irritations locales les plus minimes suffisent à y faire apparaître l'éruption orte.

Parmi les causes occasionnelles, nous avons déjà cité la piqure d'ortie. Les piqures de moustiques, des punaises, de certaines chenilles, le contact des méduses ou de diverses plantes plus ou moins accentué chez tous les sujets. Cette urticaire accidentelle ne persiste que quelques minutes ou quelques heures.

Mais, chez certaines personnes, les mêmes conditions provoquent une éruption d'urticaire à la fois généralisée, plus ou moins durable, ce qui est manifestement dû à une pré-

pardon de maman... Vous imaginez-vous que j'aurais du cœur à me parer si le départ de votre locataire me laissait désolé?

Elle gravissait sans hâte le large escalier, légèrement tournée vers lui, le berçant de son sourire, de ce demi-mensonge qui mettait entre leurs deux tendresses un voile ténu; et elle savait qu'elle venait de refuser un abri à sa douleur et qu'elle avait repoussé volontairement ces deux bras tout prêts à s'ouvrir pour y blottir sa peine.

Et, le soir même, Mlle de Franval parut au bal du gouverneur.

Elle y vint, si belle, si souriante, que nul ne devina les minutes d'agonie qu'elle avait vécues l'après-midi, sauf son père, peut-être, car il lui demanda, comme elle retirait son manteau:

— Ce bal ne t'ennuie pas, ma chérie?

— Pourquoi m'ennuierait-il, papa? répliqua Damienne gentiment; là où vous êtes, je ne m'ennuie jamais!

Mécontente du départ incompréhensible de Saint-Yves, la baronne

E A T O N

VOYEZ CE
QUE VOUS
ECONOMISEZ
MARDI !



Pianos - Rég. 285.00

Spécial du jour du cinquième étage 219.00

Pianos console fabriqués par Mason & Risch, tel qu'illustré. Clavier à 7 1/3 octaves — comportant de nombreuses caractéristiques remarquables. Couteur acajou et noyer. Allocation raisonnable pour votre vieux piano.

PLAN BUDGETAIRE

moeyonnant un supplément équitable. PAS DE VERSEMENT COMPTANT et jusqu'à 30 mois pour payer.

T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

disposition spéciale. Il arrive même que dans quelques cas cette prédisposition à l'urticaire soit à un tel point marquée que des irritations de la peau les plus banales, tels que le grattage, la pression des vêtements, le contact de l'eau, l'action des rayons solaires, etc., soient capables de susciter une éruption localisée ou plus ou moins généralisée, parfois accompagnée de malaises généraux de divers ordres.

Les substances médicamenteuses auxquelles certains sujets sont sensibles et qui provoquent chez eux de l'urticaire quelle que soit la voie d'apport, externe ou interne, sont innombrables. Citons simplement la quinine, l'antipyrine, les arsenicaux, les iodures, la morphine, etc.

On doit considérer comme responsables de l'urticaire alimentaire une foule d'aliments et de boissons chez les sujets qui y sont sensibles. Parmi les plus nocifs se trouvent les crustacés, les coquillages (surtout les moules), les poissons de mer, la viande de porc, le gibier, les œufs, les conserves, les fromages, les glaces, les fraises, les framboises, les vins, le thé, le café. Mais la preuve a été donnée que les coupables peuvent être même le lait, le pain, diverses farines, etc.

On voit donc combien sont nombreuses les causes susceptibles de déterminer une crise d'urticaire. Mais à côté de ses "causes déclenchantes" il faut tenir compte aussi du rôle joué par la sensibilité personnelle du sujet. En effet, à la lueur des travaux modernes et en particulier des recherches portant sur le phénomène dit de l'"anaphylaxie" on en est arrivé à conclure que s'il y a des causes externes et locales de l'urticaire, la cause interne et nécessaire de l'urticaire réside dans un état particulier du sujet: sa sensibilité.

Que doit-on faire en présence d'un cas d'urticaire? La première chose que réclame la maladie, c'est de faire disparaître ses démangeaisons. Il est bon de savoir que les bains et les douches exagèrent souvent le mal, de même que les pommades. Il est préférable de recourir à des lotions tièdes avec une décoction de camomille, de tilleul ou encore avec une solution de vinaigre, de jus de citron, d'alcool camphré.

Il faut aussi s'assurer que l'éruption ne dépend pas d'une irritation externe, parasitaire ou autre. Bien entendu, si l'éruption est consécu-

tive à l'absorption d'un médicament, d'un aliment avarié ou suspect, ou devra s'en abstenir définitivement.

En cas de poussées récidivantes, pouvant aboutir à de l'urticaire chronique, il ne faut pas hésiter à aller consulter votre médecin. Celui-ci, par un interrogatoire soigné, par un examen général complet du malade, s'efforcera de découvrir la cause qui a pu déclencher cette crise d'urticaire. Mais surtout, grâce à un traitement approprié, il tentera de désensibiliser le malade, qui devra suivre fidèlement ses prescriptions, observer rigoureusement le régime alimentaire ordonné et pourra espérer ainsi voir s'espacer, puis disparaître, ces crises urticariennes qui empoisonnaient son existence.

Chapelle de Marie-Réparatrice

Nous invitons instamment les membres de l'Association de l'Heure-Sainte et tous leurs amis à prendre part à la cérémonie du Chemin de la Croix qui se fera mardi, 18 octobre, à 8 h. du soir, dans la chapelle des religieuses de Marie-Réparatrice, 1025, Mont-Royal, ouest, Outremont.

Mlle Marie Le Franc à la Société d'étude

Demain après-midi, à 3h. précises, la Société d'étude et de conférences inaugurera sa série de réunions hebdomadaires par une causerie de Mlle Marie LeFranc, écrivain français bien connu, qui a intitulé son sujet "Souvenirs celtiques". On prie les abonnées de la Société d'étude de noter que cette conférence, qui sera faite dans le salon du Prince de Galles, commencera à 3h. précises et non 3h. 45 comme par les années précédentes.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: BELair 3361



Feuilleton du "Devoir"

Le Coup d'Aile

par GUY WIRTA

38. (Suite)

— C'est égal! fulmina la baronne, hors d'elle... Damienne a mal agi... Elle ne devait pas s'en aller sans me prévenir.

— Vous étiez à votre toilette.

— Et si ce M. Saint-Yves était chez lui, vous voyez la situation d'ici!

— Mais puisqu'il est parti, lui, ses domestiques, ses chevaux, etc.

— Quand je disais que vous me tracassiez chaque fois que je vais au bal!

Le baron était revenu près du vitrage et il allait sans doute se remettre à tambouriner sur la vitre quand il aperçut Damienne dans

l'allée du jardin.

Il ne dit pas tout de suite qu'il la voyait là, et il resta à la regarder, surpris de sa démarche tranquille et du geste paisible qu'elle eut pour écarter une branche qui s'était attachée à sa robe.

Tandis qu'elle gravissait les marches de la terrasse, il scrutait sa physionomie, espérant découvrir un quelque chose qu'il appréhendait... mais, la jeune fille connaissait assez son père pour le deviner, là, derrière le vitrage, occupé à l'étudier en s'imaginant n'être point vu.

Ce fut lui qu'elle rencontra le premier dans le vestibule, lui qu'elle rassura d'un sourire paisible

pendant que sa mère, du salon, annonçait à haute voix qu'elle se désintéressait complètement de la toilette de sa fille... que Damienne ne devait pas courir en forêt quelques heures avant le bal... et que la prudence...

Le reste du discours se perdit dans le bruit d'une porte charitablement fermée par la vieille marquise.

Le père et la fille étaient bien seuls.

— Alors? demanda M. de Franval suspendu aux lèvres de sa fille.

— Je crois que M. Saint-Yves a quitté la Claudette, dit-elle avec calme... On est quelquefois appelé d'urgence...

Elle accrocha son manteau et son chapeau avec des gestes lents sans plus penser à la toilette qu'elle devait faire et qu'on lui avait si impérieusement rappelée.

— C'est vraiment singulier... tu ne trouves pas? interrogea le baron inquiet.

— Singulier, pourquoi?

Et le beau regard limpide se planta dans celui de M. de Franval.

Interdit, le pauvre baron oublia toute diplomatie et d'une phrase exprima son angoisse; si Damienne souffrait, il voulait le savoir... oui, le savoir... pour mieux la guérir.

Il balbutia, comme s'il disait une énormité:

— Parce qu'enfin... un homme si original... s'il allait ne plus revenir!

— Mais, ce serait bon signe, mon petit papa; ce serait très bon signe!

— Je ne vois pas...

Damienne eut un doux sourire:

— Il s'est peut-être décidé à briser avec la vie d'inutilité qui était la sienne... Il va sans doute se réconcilier avec l'existence... faire quelque chose de bien, de beau...

Si cela était, j'en serais très heureuse, papa.

Le baron saisit la tête blonde entre ses deux mains:

— Très heureuse, c'est vrai?... Tu ne me caches rien?... Tu ne me mentirais pas, ma petite fille?...

— Lâchez-moi, père tyrannique...

— Je dois m'habiller et je compte m'habiller très belle pour obtenir le

était nerveuse; sa mère tentait vainement de la rassurer:

— Saint-Yves est parti parce qu'il a peur d'aimer Damienne; ce garçon fait preuve d'intelligence, car rien ne fortifie mieux l'amour naissant qu'une absence de quelques semaines!

— Je veux vous croire, bien que vous me paraissiez d'un optimisme outré... Ce que je regrette, c'est son absence, ce soir! Quand je pense que la toilette de Damienne a été confectionnée à son intention!

— Console-toi, Hilda... ta fille est la plus belle!

Un sourire vint éclairer la physionomie soucieuse de la baronne: de toutes les femmes présentes, Mlle de Franval était, en effet, la plus belle... Sa robe de soie pâle tout unie et très longue lui donnait une sveltesse inattendue, et son cou fin émergeait d'un flot de tulle noir qui faisait ressortir son admirable tête: sous la lumière crue des lustres, les coulées d'or de ses cheveux étincelaient.

Une autre qu'elle aurait perdu son charme juvénile dans cette toilette

de femme; Damienne restait elle-même sous sa parure, parce que tout son charme venait plus de sa simplicité que de sa beauté.

Maintenant, debout au milieu du salon, aussi à son aise que si elle se fût trouvée dans une réception intime, elle écoutait ce que lui disait le commandant d'Erwin; il répondait à ses mots de reconnaissance, la rassurant sur le sort du jeune homme, et, en son for intérieur, l'officier l'admirait de s'intéresser si maternellement à ce mauvais sujet, en ce début de soirée où, habituellement, les jeunes filles dédaignent les personnes mûres.

Les jeunes gens attendaient impatiemment la fin de l'entretien, maudissant le commandant, lequel voyait leur man

Les Indiens de la Pointe-Blue

Les Abénakis, qui ont le goût de la terre, les Montagnais, aussi catholiques, les Algonquins, plutôt protestants, les Cris, anglicans, les Têtes de Boule, guides experts — La tuberculose les mange — Le métissage — Les Abénakis s'allient aux Canadiennes

Pour les Montagnais, la vraie monnaie c'est encore la peau de vison — "Les blancs n'avaient qu'une chose à faire: rester de l'autre côté de l'eau", disent les Sauvages du Lac Saint-Jean

La Pointe-Blue, octobre — Moi, je suis l'oreille du gouvernement fédéral pour les Indiens de la Pointe-Blue.

Voilà comment se définit M. Achille de la Boissière, agent fédéral des sauvages à la réserve du lac St-Jean, située à quelques milles au nord de Roberval. La Pointe-Blue est l'une des plus belles pointes du lac, l'un des endroits où l'on voit le mieux la nature tout à tour calme et mouvementée, découverte par le Père de Quen. Maintes fois, dans le passé, les sauvages de la Pointe-Blue, témoins de luttes désespérées de navigateurs contre les flots, ont volé, au risque de leur vie, au secours de naufragés. Que de sauvetages ils ont accomplis; que de médailles on aurait dû épingle sur leurs poitrines! Mais à ce moment-là, la mode de ces récompenses n'était pas encore répandue.

M. de la Boissière, fils d'un noble Français venu au lac St-Jean, occupe son poste d'agent des Indiens de la Pointe-Blue depuis une dizaine d'années. Il a succédé à M. Tessier, décédé aujourd'hui. M. Tessier et sa femme distinguée, qui lui survit, ont laissé un excellent souvenir à la Pointe-Blue.

Les races

Combien de races de sauvages séjournent à la Pointe-Blue et quelles sont leurs caractéristiques? — Il y a les Abénakis, répond M. de la Boissière, qui ont la figure plutôt large, le goût de la terre, le souci de l'avenir; il y a les Montagnais catholiques aussi, à la figure plutôt longue, un peu méfiants, qui ne se préoccupent pas du lendemain, qui font la chasse et la pêche mais pas de culture, qui ne peuvent voir passer un canot sans courir après; les Algonquins sont des chasseurs, et du point de vue de la religion, ils sont plutôt protestants; les Cris viennent surtout du grand lac Mistassini, font la chasse et la pêche, ont le visage ouvert, savent dire bonjour, enfin se révèlent supérieurs; en religion, anglicans; quant aux Têtes de Boule, ce sont tous des guides, c'est leur spécialité.

Pour vous, toutes les races de sauvages sont sur le même pied, du point de vue de vos fonctions? — Moi, je m'occupe de toutes les races; je suis l'oreille du gouvernement fédéral auprès d'elles; je suis leur tuteur. Le docteur Pinault, de Roberval, est leur médecin attitré. La mission catholique est desservie par deux religieux Oblats: les PP. Décaray et Boyer. Les Soeurs du Bon Conseil dispensent l'enseignement. Les enfants indiens sont assidus à l'école. Ils vont très bien, mais jusqu'à un certain degré seulement; ensuite, on dirait que ça ne les intéresse plus ou que cela leur passe par-dessus la tête.

Il y a longtemps que la réserve de la Pointe-Blue existe? — Depuis 1856. Elle a remplacé celle de Métahabouchan. Mais pendant nombre d'années, les sauvages descendaient quand même à Métahabouchan. Ce n'est que depuis 1870 que la Pointe-Blue joue vraiment le rôle de réserve indienne.

Et le phénomène démographique?

La tuberculose les mange

Il est bien vrai que la population purement indienne diminue. Il y a plus de décès de sauvages que de naissances. La tuberculose mange les sauvages. Et il est bien difficile de les soigner, puisqu'ils sont à trois cents milles d'ici une bonne partie de l'année. Ils vont faire la chasse jusqu'au bout des terres. Ils mettent trois mois à monter et un peu moins à descendre. Ils viennent passer ici deux à trois mois, puis repartent.

Sous une menace constante



Beaucoup de tuberculeux ignorent leur état et meurent ainsi en plein leur entourage. L'examen périodique est ici la meilleure assurance. Voyez sans tarder votre médecin. Protégez-vous et protégez ceux qui vous sont chers.

(Le Comité Provincial de Défense contre la Tuberculose)

Les libéraux de langue anglaise

Formation d'un comité provincial qui s'occupe des intérêts des électeurs canadiens-anglais libéraux

Des libéraux de toutes les parties de la province se sont réunis en fin de semaine pour constituer un comité permanent qui s'occupe des intérêts des électeurs libéraux de langue anglaise de la province. Cette réunion a eu lieu à l'hôtel Windsor.

Lors du congrès du parti libéral tenu à Québec en juin dernier, et qui a choisi M. Adélard Godbout comme chef, il avait été décidé de former une organisation spéciale pour les libéraux de langue anglaise, et la réunion qui vient d'avoir lieu était la première pour réaliser ce projet.

Le sénateur A. K. Huggessen présidait. Il a dit que les libéraux de langue anglaise ne se séparent pas de l'organisation centrale libérale, et que l'organisme nouveau coopérera avec les libéraux de langue française pour promouvoir la politique du parti.

Les membres du comité permanent formé au cours de la réunion sont: le Dr L. P. Nelligan, MM. E. Stuart McDougall, Maurice Harit et Mme James Mabon, de Montréal; Mme A. K. Phillips, de Huntingdon; M. Gavan Power, de Québec; M. W. R. McDonald, de Châteauguay; et M. J. Hargreaves, de Massawippi.

L'assemblée a recommandé la tenue de conventions dans chaque comté lorsque des élections sont ordonnées. Cette proposition a soulevé l'opposition de la part de députés, mais après une longue discussion elle a finalement été adoptée.

Les députés ont adopté une résolution demandant que, lorsque les femmes auront le droit de vote dans la province de Québec, elles aient une représentation adéquate dans tous les comités du parti.

On a enfin résolu de demander à l'organisation centrale libérale que dans les comtés où les Canadiens anglais sont en forte majorité on leur laisse la conduite de leurs propres affaires, avec la condition que les minorités de ces comtés aient une représentation adéquate.

Au conseil demain

Troisième centenaire — Carte d'identité — Piliers de la rue Rouen — Secours directs de novembre

Le conseil municipal tiendra une assemblée demain matin, spécialement pour discuter la question de la carte d'identité.

L'ordre du jour comporte en outre la formation d'une commission des fêtes du troisième centenaire de Montréal. Les pouvoirs accordés à la ville à ce sujet, lors de la dernière session provinciale, comportent la nomination d'une telle commission et le vote des crédits. Cette commission sera probablement composée de neuf membres et aura le pouvoir de s'adjointer d'autres. On croit qu'elle comprendra trois membres.

Il paraît entendu que M. l'évêque Trépanier sera chargé de l'organisation de ces fêtes. La commission, une fois nommée, proposera le choix de M. Trépanier comme organisateur et sur cette recommandation le conseil décidera. Les projets de M. Trépanier comportent la formation, une fois la commission nommée, de comités qui s'occuperont de divers aspects des fêtes.

Au cours de la même séance, le conseil sera invité à voter \$999,865 pour les secours directs de novembre. L'an dernier, le crédit voté pour le même mois avait été de \$1,025,990.

Le comité exécutif demandera aussi au conseil, demain, de ratifier une entente entre la ville et le Pacifique Canadien au sujet de l'évaluation des usines Angus et des piliers de la rue Rouen. D'après cette entente, dont M. l'évêque Tailon a communiqué les grandes lignes à ses collègues, samedi matin, la compagnie cédera à la ville les trente piliers érigés entre les rues Darling et Letourneau, et les 180 terrains sur lesquels ces piliers sont construits. L'évaluation municipale de ces terrains et piliers est de \$125,684, et on estime qu'ils ont coûté à la compagnie environ \$500,000. D'autre part, la ville consentira à ce que les usines Angus restent évaluées à \$1 million pour une période de quinze ans, à compter de l'expiration du contrat, le 1er mai 1937.

L'exécutif proposera aussi qu'un emprunt de \$2,400,000 soit offert au public. Cet emprunt servirait à consolider les emprunts mensuels pour secours directs.

Le conseil prendra connaissance de deux rapports. L'un est de la Commission du fonds de pension en vue de régler le cas de divers fonctionnaires qui jusqu'ici n'ont pas participé à cette caisse de retraite. L'autre rapport vient de la commission d'étude de la fiscalité et formule des suggestions que le conseil sera invité à soumettre à la commission Montpetit.

A l'Académie française

Paris, 17 (P.C.-Havas) — Jérôme Tharaud succéderait-il à l'Académie Française à Joseph Dédié? C'est très probable puisqu'il bénéficierait de la plupart des électeurs de Charles Maurras devant la candidature duquel il s'est effacé et des nombreux admirateurs de son talent littéraire.

Contre lui, pour l'instant, on note: Fernand Gregh, poète, souvent candidat depuis quinze ans et qui réunit jusqu'à présent une minorité imposante mais jamais suffisante, et le candidat du "parti des ducs", le duc de Lévis-Mirepoix, écrivain harmant et léger, et ultime gardien des belles manières de la tradition dans la haute société moderne.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du DEVOIR, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La tragédie de Yamachiche

Un convoi du Pacifique Canadien frappe une camionnette au passage à niveau des tours Marconi et fait quatre morts et cinq blessés, tous de la même famille

Le récit de l'accident

Les Trois-Rivières, 17. — (D.N.C.) — Une épouvantable tragédie s'est déroulée, hier midi, dans le village d'Yamachiche lorsque le rapide du Pacifique Canadien, descendant à vive allure vers Trois-Rivières, frappa un camion au passage à niveau des tours Marconi, tuant quatre personnes et en blessant cinq autres. Tous sont des mêmes familles.

Les morts sont: Mme Gustave Dussault (Gertrude Boucher), 32 ans; Mlle Yvonne Dussault, 37 ans; Mlle Laurette Dussault, 40 ans; Mlle Jeannine Dussault, 8 ans, fille de Mme Gustave Dussault.

Les blessés sont: Philémon Dussault, 45 ans, inconscient depuis l'accident; il souffre d'une fracture du crâne. On désespère de le sauver.

Jean-Louis Dussault, 10 ans; nouveau du précédent, il a la tête fracturée et souffre d'une fracture à la cuisse. Son état est considéré comme grave.

Mme veuve Louis Dussault, 67 ans; fort choc nerveux, mais son état n'est pas grave.

Madeleine Dussault, 16 ans, fille de Philémon, choc nerveux mais état peu grave.

Fernande, 8 ans, fille de Gustave Dussault, souffre de contusions. Elle ne fut pas transportée à l'hôpital comme les précédents.

Pour des raisons inexplicables (il faisait beau et rien n'obstruait la vue à cet endroit), le conducteur du camion, Philémon Dussault, ne vit pas le train du Pacifique Canadien qui s'en venait à une grande vitesse et il s'engagea sur la voie ferrée.

Un horrible fracas se produisit et les corps des malheureux occupants furent précipités dans le champ, ou traînés sur la voie ferrée, à plusieurs centaines de pieds de distance.

Le camion, un Chevrolet fermé, de modèle un peu ancien, vola en éclats et sa carcasse rebondit dans le fossé, non loin du passage à niveau. Il ne restait plus que le châssis. Tout le reste avait été démantibulé.

Le train stoppa. Il était onze heures et quarante à ce moment. Le conducteur, le chauffeur et d'autres personnes s'efforcèrent de porter secours aux accidentés.

Par une coïncidence absolument tragique, les premiers automobilistes à assister le personnel du Pacifique Canadien furent MM. Ovil et Georges Dussault, fils de Mme Louis Dussault. Ils eurent la douloureuse surprise de reconnaître dans les cadavres décolorés des parents chez qui ils allaient passer la fin de semaine. Tous deux venaient de Montréal.

Mme Gustave Dussault, Mlle Yvonne et Laurette Dussault, ainsi que Jeannine Dussault moururent instantanément. Les cadavres furent transportés dans le train. Mlle Louis Dussault et sa petite fille, Madeleine, prirent aussi place dans un wagon et le train fila rapidement aux Trois-Rivières.

Entre temps, l'ambulance de l'hôpital Normand et Gros avait été appelée sur les lieux et ramena quelques minutes plus tard Philémon et Jean-Louis Dussault.

L'enquête du coroner

Les Trois-Rivières, 17. — A l'enquête tenue, hier soir, à la morgue Larivière, sous la présidence de M. le docteur Adélard Trépanier, coroner du district, le jury a déclaré accidentelle la mort de Mme Gustave Dussault, de Mlle Laurette Dussault, de Mlle Jeannine Dussault, et de sa petite fille, Madeleine, qui ont été tuées par le rapide du Pacifique Canadien au passage à niveau, Marconi, à Yamachiche.

Le chauffeur Georges Prémont et le mécanicien Wilfrid Noël, qui étaient sur la locomotive No. 2828, tirant le train 354, en direction des Trois-Rivières, ont été exonérés de tout blâme.

Les témoins qui ont comparu à l'enquête sont MM. Georges Dussault, agent de service de la Jarry Automobile, de Montréal, membre de la famille endeuillée, le Dr Ernest Rousseau, qui a examiné les cadavres à la morgue; Georges Prémont et Wilfrid Noël.

Le premier témoin, M. Georges Dussault, conduisait son automobile, hier avant-midi, en arrière de la camionnette où sa parenté prenait place. En arrivant au passage à niveau Marconi en direction de la Pointe-du-Lac, il constata que le train s'arrêtait. Descendant de voiture, il aperçut sa mère blessée sur le bord d'un fossé; cette dernière, qui demanda à son fils ce qui s'était passé, (elle n'a eu connaissance de rien), fut transportée aussitôt dans l'ambulance.

M. Georges Dussault découvrit ensuite, l'un après l'autre, les cadavres de ses sœurs, de sa belle-sœur et de sa nièce ainsi que les blessés.

Le Dr Ernest Rousseau a constaté sur son examen que les morts avaient succombé aux blessures suivantes: Jeannine Dussault, 8 ans, tête fracassée, bras et jambes arrachés; Mme Gustave Dussault, 31 ans, fracture de la jambe et de la colonne vertébrale; Mlle Yvonne Dussault, 37 ans, fracture du crâne; Mlle Laurette Dussault, 41 ans, fracture du crâne et du maxillaire inférieur.

Le train 2828 est parti de la gare Windsor à 9 heures 10, hier matin. Il tirait huit wagons. Avant d'arriver au lieu de l'accident, il s'était arrêté à Lanoraie et à Louiseville.

Le chauffeur Georges Prémont a vu non loin du passage à niveau une camionnette de livraison qui filait à quelques 20 ou 25 milles à l'heure sur la route nationale, mais il crut que, logiquement, la camionnette s'arrêterait pour laisser passer le train. Voyant, au contraire, que le véhicule allait s'engager sur le passage il cria au mécanicien: "Nous allons frapper un camion". Le mécanicien Noël appli-

qua les freins, mais une seconde après, la locomotive happait, l'arrière de la camionnette. Les freins appliqués, le train s'arrêta sur une longueur de 10 à 12 wagons, soit une fois et demie sa longueur.

La cloche et l'avertisseur de la locomotive fonctionnaient toujours au moment où le chauffeur averti l'ingénieur d'appliquer les freins. La locomotive filait à 55 milles à l'heure environ au moment de l'accident.

Le mécanicien Noël n'a pas vu la camionnette, qui se trouvait du côté du chauffeur, mais après l'avertissement de celui-ci et alors qu'il faisait jouer les freins de la locomotive, il vit voler devant la locomotive les débris du véhicule.

M. Noël a déclaré au jury que le train filait alors à une vitesse normale et que l'avertisseur et la cloche fonctionnaient aussi selon les règlements, au moment de la collision.

En Gaspésie

A Saint-Majorique

La fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs — Les Servites de Marie — Présence de Mgr Ross

Saint-Majorique (Par courrier). — Dimanche, le 18 septembre dernier, à l'occasion de la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, une magnifique fête religieuse s'est déroulée dans cette paroisse. Les RR. PP. Servites de Marie ont tenu à célébrer avec éclat la fête de leur patronne.

A 10 hrs, il y eut grand-messe pontificale par Son Excellence Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé. S. E. avait pour prêtre assistant le R. P. Joseph Latour, C.S.V., chanoine honoraire, supérieur du Séminaire. Le diacre et sous-diacre d'honneur étaient le R. P. Jean-Marie Watier, A.S.M., supérieur de St-Majorique, et l'abbé Camille Lebel, chancelier. Les fonctions de diacre et sous-diacre d'office étaient remplies par le R. P. E. Picard, C.S.V., et l'abbé Ringuette, du Séminaire.

Le R. Père supérieur souhaita la bienvenue à Son Excellence, au nom de la communauté et des paroissiens, puis le sermon de circonstance fut donné par Son Excellence elle-même. Après avoir exposé les sept douleurs de la sainte Vierge, Mgr Ross exprima sa satisfaction de voir l'Ordre Servite s'installer dans tout ce diocèse et aussi de voir le sanctuaire de Ste-Majorique devenir un lieu de pèlerinage en l'honneur de la Mère des Douleurs.

Le chant fut exécuté par la chorale des hommes qui rendit un magnifique programme en grégorien. Le R. P. Amédée-Marie Lavigne, O.S.M., dirigeait. Après la messe, Son Excellence, accompagnée du clergé, se rendit au cimetière pour la bénédiction d'un magnifique calvaire érigé durant l'été.

Les Juifs du Canada et la Palestine

Toronto, 17 (CP). — Le conseil sioniste, le Canadian Jewish Congress et d'autres groupements juifs ont envoyé au ministre des colonies de Grande-Bretagne, Malcolm MacDonald, le télégramme suivant, sur la ruine que le statut juif palestinien serait modifié:

"L'annulation du statut défini dans le mandat et l'arrêt de l'immigration juive (en Palestine) porterait un coup extrêmement grave au peuple juif à l'heure la plus triste de leur histoire. Nous vous implorons de demeurer loyal aux engagements britanniques et aux principes élémentaires d'humanité".

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: BELair 3361.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

RECRUTEMENT: C'EST LE MOT D'ORDRE VIVE EMULATION ENTRE LES SECTIONS — REUNIONS DE LA SEMAINE

Le concours de recrutement reste encore à l'ordre du jour. Chaque section doit se faire un point d'honneur de recruter au moins 150 à 200 nouveaux membres.

Une vive émulation existe entre les différentes sections de la ville, chacune voulant dépasser sa voisine, par la quantité et la qualité des nouveaux membres recrutés.

Tous les secrétaires doivent assumer les directives du Conseil général sur le recrutement: c'est la condition du succès. N'ayons pas peur de l'effort personnel: que chacun se convainque qu'il doit payer de sa personne.

Personne aux jeunes! Un grand nombre de jeunes gens se croient trop vieux pour les groupements de jeunesse: ils ne sont pas trop jeunes pour la Société de St-Jean-Baptiste. Ne les laissons pas vivre leurs plus belles années en se désintéressant de notre vie nationale. Il faut les embaucher dans la Société de St-Jean-Baptiste.

Recrutons! C'est le mot d'ordre. Il faut 10,000 nouveaux membres.

Le Conseil général demande aux sections d'inscrire à l'ordre du jour des réunions du mois d'octobre les questions suivantes:

1. Poursuite de la campagne de recrutement des membres;

2. Collaboration plus intime entre les membres du Conseil général, des comités régionaux et des sections;

3. Education nationale de la jeunesse; 4. Collaboration plus intime des sections et des comités régionaux sous la direction du Conseil général;

5. Collaboration plus intime des sections et des comités régionaux sous la direction du Conseil général.

Voici cette semaine les principales assemblées du Conseil général, des Comités régionaux et des sections.

LE LUNDI, 17 OCTOBRE
SECTION PAUL-EMILE-LAMARCHE, de la paroisse de St-Émile: grande soirée publique, à 8 h. 30, au marché Atwater. Athanase David parlera du grand patriote qui fut Paul-Émile Lamarche. Me Antonio Perrault, avocat, présentera le conférencier, et Me L.-Athanase Fréchette, notaire, le remercierez. Cette réunion sera sous la présidence de M. l'abbé Horace Bellerose, curé de St-Émile, de M. Joseph Dussault, président général de la Société de St-Jean-Baptiste, et de M. Adolphe Renaud, maire de Montréal, et sous la présidence active de M. Roland Grandchamp, président de la section.

Un programme de chant et de musique par des artistes connus agrémente cette soirée. Le public est cordialement invité et particulièrement les membres de la Société de St-Jean-Baptiste.

ST-NICOLAS: assemblée, à 8 h. 15, à l'école St-Nicolas, à l'angle des rues Kelly et Lavergne.

ST-LOUIS DE GONZAGUE: réunion mensuelle, à 8 h. 30, l'école paroissiale sur la terrasse Mercier. M. Louis Dussault donnera une causerie intitulée: Ce qu'il faut faire et se dire. Tous les paroissiens et les membres sont invités.

PERE-MARQUETTE: assemblée, à 8 h. 15, à la salle paroissiale, au coin des rues Adam et Aspin. M. René Guindette, rédacteur de la revue l'Écho canadienne, fera une conférence intitulée: Demain. Tous les hommes et les jeunes gens sont cordialement invités.

ST-AMBROISE: réunion, à 8 h. 30, à l'école Anthelme-Verrault, 654 rue Chambois. Il y aura élection du conseil.

N-D DE LOURDES: assemblée mensuelle, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

ST-ROCH: assemblée mensuelle, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

ARMAND-LAVERGNE: réunion mensuelle, à 8 h. 15, à la salle des sections, boulevard Gouin est. M. Fernand de Haerne, organisateur général de la Ligue de l'Achat chez nous, nous dira: Quels sont nos ennemis? Répondra-t-il à tous les citoyens de Montréal-Nord.

MARDI, 18 OCTOBRE
N-D DES VICTOIRES: assemblée pour la fondation d'une section paroissiale de

la St-Jean-Baptiste, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, M. T. Auguste Poupard sera présent. Tous les paroissiens sont cordialement invités.

N-D DES ANGES de Cartierville: assemblée pour l'élection du conseil, à 8 h. 15, à la salle de la section, 3894 boulevard Gouin ouest.

JACQUES-CARTIER: réunion mensuelle, à 8 h. 15, à la salle habituelle, 12,137 rue du Bois de Boulogne.

N-D DU T-S. SACREMENT: séance bi-mensuelle, à 8 h. 15, à la salle Rymard, 4460 rue St-Hubert.

LE MERCREDI, 19 OCTOBRE
COMITE REGIONAL DE L'EST: assemblée à 8 h. 30, à la salle de la section du Père-Marquette, 1416 rue Aspin, près Ste-Catherine. Il y aura élection du conseil. Tous les délégués sont priés d'être présents.

CREMAZIE: réunion, à 8 h. 15, à la salle St-Gérard, au sous-sol du monastère des Pères. Élection du conseil.

DE SALABERRY: séance, à 8 h. 15, pour l'élection des dignitaires à l'école St-Anselme, à l'angle des rues Rouen et Hogan.

LE JEUDI, 20 OCTOBRE
AU MONUMENT NATIONAL: à la salle no 11, à 8 h. 15, assemblée des dignitaires du Conseil général, des comités régionaux et des sections et des présidents des Comités de recrutement de chaque section. Toutes les sections sont priées de se faire représenter.

COMITE REGIONAL DU NORD: réunion mensuelle, à 8 h. 30, à la salle de la section St-Jean-Baptiste, au sous-sol de l'église Ste-Cécile. Il y aura élection du conseil.

LE VENDREDI, 21 OCTOBRE
TREVILLE: réunion hebdomadaire, au foyer de la section, 530 rue Vinet.

En Nouvelle-Zélande

Victoire des travailleurs

Wellington, N.-Z., 17. — (C.F.) Le gouvernement travailliste du premier ministre Michael Savage a remporté une autre victoire électorale, et les leaders politiques du pays, connus pour la législation sociale avancée qu'ils ont fait adopter, commencent à étudier le programme qu'ils devront suivre, puis-que l'électeur a décidé de les laisser au pouvoir pour trois autres années.

Les résultats décisifs de l'élection donnent 54 sièges aux travailleurs, 24 aux nationalistes. Deux indépendants, dont l'un appuie le gouvernement, ont aussi été élus. Pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-Zélande, les travailleurs ont reçu plus de la moitié des votes donnés. Ils ont eu 494,000 votes, contre les nationalistes 356,000 et les indépendants 25,000.

Tous les ministres du cabinet ont été réélus. M. Savage a annoncé qu'il a l'intention de fonder des journaux. Le parti travailliste, en effet, ne dispose que d'un quotidien et d'un hebdomadaire. Récemment, pour parer à cette pénurie de journaux, le gouvernement a décidé d'irradier les débats de l'assemblée législative. Cela a provoqué beaucoup de protestations chez ses adversaires.

Pourquoi les porteurs de dents artificielles ont mauvaise haleine

Des millions de personnes sont affectées de la sorte sans le savoir

Vous ne pouvez vous-même décider aucun odor provenant de votre dentier ou de votre pont, mais les autres le peuvent! Les dentistes appellent cela l'"haleine de denture" et c'est grave. Cela provient d'une écume de mucine qui s'accumule sur les dentiers et les ponts. Cette écume est toujours invisible, mais elle peut rendre votre haleine tellement désagréable que vos amis en sont incommodés. Elle peut aussi nourrir les bactéries de la carie qui infectent vos dents, affectent votre santé et gâchent votre bonheur.

Le brossage ordinaire ne peut déloger cette écume de votre dentier ou de votre pont, ni vous protéger contre l'"haleine de denture". Mais faites simplement l'usage de "Polident". Non seulement Polident nettoie, mais il purifie véritablement les dentiers et les ponts, sans brossage. Il atteint chaque parcelle d'écume, de tennissure, de tache et d'odeur — les dissout et laisse votre dentier doux et propre comme lorsque neuf.

Votre haleine sera plus fraîche, vous vous sentirez la bouche plus propre, votre dentier aura plus longue durée et plus belle apparence. Polident à l'approbation des autorités en art dentaire, du Good Housekeeping Bureau ainsi que de millions et de millions d'utilisateurs enthousiastes. Une boîte, de longue durée, ne coûte que 40c à n'importe quelle pharmacie.

Nettoie, purifie comme par magie
Mettez le dentier ou le pont dans un verre d'eau rempli à moitié. Attendez un peu de poudre Polident. Laissez reposer de 10 à 15 minutes, rincez et il en sort adouci et prêt à servir.

POLIDENT
Prévient l'"haleine de denture"

JOURNÉE du DOLLAR 17 OCTOBRE 1938

"Toute l'année durant, l'Hôpital Sainte-Justine accompli discrètement le bien auprès de notre population.

"Il n'est guère de familles de notre ville qui n'aient profité des avantages particuliers qu'offre cet hôpital.

"La JOURNÉE DU DOLLAR donnera à chacun l'occasion de manifester sa sympathie envers ceux qui se dépensent pour sauver de jeunes vies et envers l'oeuvre qui leur en fournit l'occasion. J'invite donc tous les Montréalais à répondre généreusement à l'appel de Sainte-Justine en songeant combien précieux, pour notre ville, est cet hôpital dont le zèle s'exerce spécialement auprès de l'enfance souffrante."

Tel est l'appel du Maire de Montréal en faveur de la JOURNÉE du DOLLAR de Sainte-Justine.

Sauvons de jeunes vies — donnons généreusement à L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION à envoyer avec votre contribution pour avoir une chance de gagner des prix d'exception. — Adresse: JOURNÉE du DOLLAR, Hôpital Sainte-Justine, 6055, St-Denis, Montréal. Un seul bulletin valable par chaque

NOM MONTANT

ADRESSE \$

Le fort de Longueuil

Texte de la causerie prononcée hier par M. le juge Fabre-Surveyer

Au nom de la Commission des monuments et sites historiques du Québec, M. le juge Fabre-Surveyer, représentant de la province de Québec dans cette commission, a présidé hier au dévoilement de monuments ou plaques en trois endroits différents: Chambly, St-Hubert et Longueuil.

Mgr Coursol, vicaire général du diocèse de St-Jean-de-Québec; Me Vincent Dupuis, c.r., député fédéral de Chambly-Rouville, et plusieurs autres personnalités accompagnaient M. Surveyer. Le groupe d'honneur a visité Chambly et St-Hubert, a dévoilé les monuments, mais il n'y eut pas de discours. A Longueuil, des discours ont été prononcés et ont porté sur les trois commémorations: celle du canal de Chambly, celle du chemin de Longueuil, M. le juge Surveyer a fait l'histoire des trois événements.

A Longueuil, M. le curé Picotte et le maire Pratt ont accueilli le groupe d'honneur et lui ont souhaité la bienvenue. M. le curé Picotte a souhaité que l'histoire de Longueuil fasse partie de l'enseignement dans les écoles de Longueuil. M. Pratt a annoncé, de son côté, la fondation d'un cercle d'une dizaine de membres qui s'occupent de recueillir par le témoignage ou les recherches l'histoire de Longueuil. M. Pratt, en fait lui-même partie.

Le Devoir donne aujourd'hui le texte de la causerie de M. Surveyer sur le fort de Longueuil. Il donnera un autre jour le texte de ses causeries sur le canal de Chambly et sur le chemin de Chambly.

Le fort de Longueuil

Appelé, à trois jours d'avis, à inaugurer trois monuments entre Longueuil et Chambly, je dois renoncer à me procurer des renseignements inédits sur le fort de Longueuil, et je céderai la parole aux historiens de cette ville, messieurs Alexandre Jodoin et Arthur Vincent. Heureux les villes qui ont pu donner le jour à des historiens consciencieux! Je suis particulièrement heureux de rendre cet hommage à M. Alexandre Jodoin, avocat, auprès duquel j'ai travaillé pendant plusieurs années, et dont j'ai gardé un excellent souvenir.

Charles LeMoine, dit des historiens, était le fils aîné de Charles LeMoine (premier seigneur de Longueuil) et de Catherine Primot (de son vrai nom Thierry). Il reçut le jour à Ville-Marie le 10 décembre 1656, et, à cause de sa bravoure, fut surnommé le "Machabée de Montréal".

"On prétend que Charles LeMoine, passé en France, se serait distingué dans la guerre de Flandre, qui dura de 1672 à 1679.

Quoi qu'il en soit, en 1683, il était au Canada, et s'y était fait une réputation telle que le gouverneur de la Barre le recommandait en ces termes au ministre d'Etat pour les fonctions de major de Montréal, en remplacement de M. Bizard :

"C'est, disait-il, un jeune homme de 27 ans, qui, ayant été élevé près de M. le maréchal d'Humières (un parent de Frontenac, qui lui avait sans doute recommandé le jeune Canadien) et ensuite fait lieutenant d'infanterie, sait le métier et est en état de bien servir. Il est fils de M. LeMoine dont je vous ai parlé."

"Cette même année, Charles LeMoine épousait mademoiselle Claude-Elizabeth Souart d'Adoncourt, femme de son Altesse Royale Madame de France, et nièce de M. Gabriel Souart, premier curé de Ville-Marie.

"On dit que ce mariage eut lieu en France. Quoi qu'il en soit, dès le 9 janvier 1684, Charles LeMoine, fils, et sa jeune femme se faisaient concéder, par M. et Mme LeMoine, les fiefs et seigneurie de Longueuil avec leurs dépendances. Dès lors, il s'y fixa définitivement et y construisit un château qui, commencé en 1685, fut terminé en 1690. Ce château était en réalité ce qu'on appelle le fort de Longueuil.

"Nous n'avons pas, disent les historiens déjà cités, de données exactes sur les dimensions qu'avait le fort de Longueuil; nous avons cependant pu les terminer approximativement d'après un petit plan du domaine, fait et signé le 13 janvier 1810 par M. William Sox, arpenteur. D'après les données de ce plan, nous croyons pouvoir dire, en chiffres ronds, que le fort était d'une forme rectangulaire, mesurant à peu près 210 pieds français de front, faisant face sur le fleuve Saint-Laurent, sur 170 pieds de profondeur, en suivant le côté sud-ouest du chemin de Chambly (250 x 200).

"Quant à sa position exacte, voici ce que nous en lisons dans un procès-verbal de mesurage du même arpenteur, en date du 9 août 1809, alors qu'il s'agissait de délimiter le terrain qui fut vendu à la fabrique pour construire l'église: "J'ai mesuré le long dudit chemin (Chambly), côté sud-ouest, dans l'alignement des murs du vieux fort; etc."; l'un des murs longeait donc le côté sud-ouest du chemin de Chambly. Un des plus vieux citoyens de Longueuil nous a répété la même chose, et se rappelle qu'il y avait une grande porte dans le mur qui donnait sur le chemin de Chambly. Le mur faisant face au fleuve, était à environ dix ou quinze pieds au nord-ouest de la rue Saint-Charles. Nous pourrions trouver facilement des restes de ces fondations en creusant un peu sur le terrain de la fabrique; nous voyons aujourd'hui un gros orme près de la maison de la fabrique, qui repose exactement sur le mur du vieux fort; il est très aisé de s'en convaincre en examinant les racines de cet arbre (neuf pieds de circonférence).

"Sur le plan de M. Sax, on voit que la continuation de la rue Saint-Charles est tracée à travers le fort, mais quelle est sans issue. Ce qui indique que cette rue n'était que projetée. Elle n'a été ouverte qu'après 1811, c'est-à-dire après la construction de l'église commencée en 1810. A cette époque, et même plusieurs années après, le chemin public suivait le bord du fleuve.

"Nous avons aussi pu constater, en observant les travaux de creusement qui furent faits pour la cons-

truction du perron de la nouvelle église (1855), l'existence d'un mur qui avait sans doute appartenu au vieux fort: ce mur, d'environ 50 pieds de longueur, était parallèle à la rue Saint-Charles et se trouvait exactement sous la seconde marche du perron actuel de l'église. Ce sont là les seules données que nous ayons pu avoir relativement à la position et à la grandeur du fort de Longueuil.

"Le château de Longueuil était une construction considérable. "Voici ce qu'en disait Louis XIV dans la lettre de noblesse qui élevait LeMoine au titre de baron de Longueuil: "il (LeMoine) a fait bâtir à ses frais, un fort flanqué de quatre bonnes tours, le tout de pierre et maçonnerie, avec un corps de garde, plusieurs grands corps de logis, et une très belle église, le tout décoré de toutes les marques de noblesse, avec une belle basse-cour dans laquelle il y a grange, étable, bergerie, colombier et autres bâtiments, tous de maçonnerie, enfermés dans le dit fort."

"Le fort était à deux étages et ses tours étaient rondes. D'ailleurs, pour mieux connaître la forme de sa construction, nous sommes heureux d'en offrir avec ce volume une gravure d'un cercle d'une dizaine de membres qui s'occupent de recueillir par le témoignage ou les recherches l'histoire de Longueuil, et qui s'est grandement intéressée au succès de notre histoire, et à laquelle nous devons beaucoup de reconnaissance (Dlle Dudding).

"Ce fort si spacieux et si solide, servait à abriter les colons pendant les attaques des Iroquois qui devenaient de plus en plus fréquentes dans les commencements de l'établissement de cette paroisse.

"Il exista plus d'un siècle, et fut incendié en 1792. La gravure fait voir les ravages causés par cet incendie.

"Il avait coûté à M. de Longueuil la somme de 60,000 livres (à peu près \$40,000), somme considérable, si l'on considère le bon marché des matériaux de construction et de la main-d'œuvre à cette époque.

"Les Américains l'occupèrent pendant la guerre de 1775; en 1792, lorsqu'il brûla en partie, les Anglais y tenaient encore garnison. En 1810, voyant que les murs menaçaient de ruine, on résolut de le démolir; on se servit des pierres de son enceinte pour les murs de l'église alors en construction.

"M. de Longueuil construisit en outre un moulin à farine et une brasserie, tous deux en maçonnerie, et près du fort. Il employait en même temps au delà de trente personnes à défricher et cultiver ses terres et à d'autres travaux.

"Louis XIV, dans sa lettre, lui fait ce compliment, qu'à cette époque (1700), la seigneurie de Longueuil était la seule bâtie et fortifiée de cette manière, et qu'elle avait puissamment contribué à la conservation des habitants des seigneuries voisines."

La bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales invite nos commerçants, nos industriels, nos financiers, ainsi que le public, à tirer profit des quelque 50,000 volumes et brochures qui forment sa bibliothèque économique, la plus riche du genre au Canada.

Chaque jour la bibliothèque s'enrichit de nouveaux volumes. Au nombre des acquisitions récentes, signalons: *Manuel géographique de politique européenne*, Tome I: *L'Europe centrale*, Jacques Ancel; *En Louisiane*, René Cruchet; *Histoire de la civilisation*, Tome III: *La Chine*, Le Japon, Will Durant; *Une méthode uniforme de calcul des prix de revient*, Gégos; *L'art de concevoir et réaliser l'annonce*, L. Laurant; *La résurrection de Versailles*, Pierre de Nolhac; *Les humanités classiques et l'humanisme chrétien*, Robert Maistriau; *La métallurgie et les mines*, Léon Guillet; *Les routes aériennes du globe*, Walther Phal; *Napoléon*, Eugène Tarlé; *Le placement public des travailleurs en Belgique*, Victor Martin; *Le Front populaire en France* et les égarments du socialisme moderne, Jean Jacoby; *En Normandie*, René Herval; *Géographie humaine de la Syrie centrale*, Richard Thomin; *Sous les tentes japonaises*, Jean Gabus; *Seule dans l'Asie troublée*, Gabrielle Bertrand; *Aux prises avec le Sahara*, Henri Lhote; *L'art de gouverner son organisme, ses penchants, ses facultés*, Laurent Viguière; *Le Danemark d'aujourd'hui*, publié par le gouvernement danois.

On remarque aussi: *Diminishing Returns and Planned Economy*, George M. Peterson; *The Balance Sheets of Imperialism*, Grover Clark; *The Social Contract*, J. W. Gough; *The Development of Dominion Status, 1900-1936*, R. M. Dawson; *The History of Milk Prices*, R. L. Cohen; *The Great Powers in World Politics*, F. H. Simmonds and Brooks Emery; *The Canadian Banking System*, James Holaday; *Highways of Thirty Nations*, P. H. Middleton; *The Law of Canadian Companies*, F. W. Wegenast. Voici quelques-uns des 900 périodiques que la bibliothèque reçoit chaque mois et dont on catalogue les articles avec soin: *Bulletin Commercial*, Bruxelles; *Le Commerce*, Paris; *Industrial Canada*, Toronto; *The Iron Age*, Philadelphie; *Le Mois*, Paris; *The Magazine of Wall Street*, New-York; *L'Actualité Economique*, Montréal; *L'Ovale*, Montréal; *L'Organisation*, Paris.

On trouve en outre à la bibliothèque un grand nombre d'annuaires, d'encyclopédies et de guides commerciaux.

La bibliothèque est située au numéro 530 est, rue Lagacière. Le public y est admis tous les jours de 9 heures du matin à 10 heures du soir. Le samedi: fermeture à 5 heures. L'entrée est libre.

L'Union catholique des cultivateurs

Programme du congrès qui se tiendra à Québec cette semaine

Voici le programme du 14e congrès général de l'Union catholique des cultivateurs qui aura lieu à Québec cette semaine :

Mardi, le 18 octobre

10 h. a.m. — Réunion du conseil d'administration de l'U.C.C.
2 h. p.m. — Réunion du conseil d'administration de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.
3 h. 30 p.m. — Réunion du conseil d'administration de la "Terre de Chez Nous".
4 h. p.m. — Réunion du conseil d'administration du Comptoir Coopératif.

Mercredi, le 19 octobre

9 h. a.m. — Messe basse à la chapelle des Jésuites, rue d'Auteuil; sermon par M. l'abbé L.-Z. Moreau, aumônier, du Témiscamingue.
10 h. a.m. — Réunion générale des congressistes à la salle Loyola, rue d'Auteuil.
a) Inscription des délégués.
b) Allocution d'ouverture par M. Abel Marion, président général. Cérémonie au Saint-Père.
c) Rapport annuel du secrétaire général, M. Gérard Filion. Commentaires du rapport par le président général. Discussion et adoption du rapport.
d) Amendement des statuts de l'U.C.C.
e) Photographie des congressistes.

Deuxième séance

2 h. p. m. — Président d'honneur: Mgr Auguste Boulet, P.D., aumônier, du diocèse de Québec. Présidents actifs: M. Abel Marion et M. Antoine Rivier, président de l'Union diocésaine de Chicoutimi.
a) Allocution de M. Antoine Rivier.
b) Le cercle de l'U. C. C., centre d'étude des besoins agricoles de la paroisse et organe de réalisation: conférence par M. l'abbé Alphonse Bédard, aumônier, du diocèse de Rimouski.
c) Le cercle de l'U. C. C. et l'enseignement agricole: cours à domicile, cours portables et cours de coopération: conférence par M. Paul Yelle, de St-Remi, Napierville.
d) Discussion et vœux.
e) Le cercle de l'U. C. C. et les caisses populaires: conférence par M. l'abbé Armand Malouin, aumônier du diocèse de Sherbrooke et propagandiste de la Fédération des Caisses populaires.
f) Discussion et vœux.
g) Le cercle de l'U. C. C. et les caisses scolaires: conférence par M. Samuel Audette, président de l'union régionale de l'Abitibi.
h) Discussion et vœux. Conclusions par Mgr Auguste Boulet.

Soirée sociale

8 h. p. m. — Président d'honneur: Son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec. Président actif: M. Abel Marion.
a) Bienvenue par M. Abel Marion.
b) Allocution de S. H. le maire de Québec, M. Lucien Borne.
c) Allocution de M. Bona Dussault, ministre de l'agriculture du Québec.
d) Allocution de M. James-G. Gardiner, ministre de l'agriculture du Canada.
Conclusions par S. Em. le cardinal Villeneuve.

Troisième séance

Judi, le 20 octobre

9 h. a.m. — Président d'honneur: M. l'abbé Arthur Fortier, aumônier du diocèse de Chicoutimi. Présidents actifs: M. Abel Marion et M. Hercule Riendeau, président de l'union diocésaine de Saint-Jean.

Allocution de M. Hercule Riendeau.
a) Assemblée générale annuelle de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C.
b) Le Cercle de l'U.C.C. et la Mutuelle-Vie; conférence par M. Simon Maltais.
c) La section des bûcherons; conférence par M. L.-P. Côté, propagandiste de la section des bûcherons.
d) Discussion et vœux.
Conclusions par M. l'abbé Arthur Fortier.

Quatrième séance

2 h. p.m. — Président d'honneur: M. l'abbé L.-Z. Moreau, aumônier, du Témiscamingue. Présidents actifs: M. Abel Marion et M. Samuel Audette, président de l'union régionale de l'Abitibi.
a) Allocution de M. Samuel Audette.
b) Le cercle de l'U. C. C. et les entreprises coopératives de production, de transformation, d'achat et de vente; conférence par M. Philippe Caron, B.S.A., président du cercle d'Anclair, Témiscouata.
c) L'Union des Cultivateurs, centre des services de la profession agricole organisée. Conférence par M. Gérard Filion, secrétaire général.
d) Discussion et vœux.
e) Résolutions des congrès diocésains.
Conclusions par M. l'abbé L.-Z. Moreau.
f) Election du président général et des deux vice-présidents. Allocution du président général.
g) Allocution de clôture du R. P. Léon Lebel, S.J., aumônier général.

Vendredi, 21 octobre

9 h. a.m. — Réunion du conseil d'administration de l'U. C. C.
10 h. a.m. — Assemblée générale annuelle des actionnaires de la Terre de Chez Nous et du Comptoir Coopératif.

Si vous voyagez...

Adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphone: BELair 3361.

La navigation

Pour ailer en Europe au temps des fêtes

Les départs de paquebots — Les croisières aux Bermudes et aux Antilles

D'après M. Johnston, directeur du service des voyageurs du Canadian National, les voyageurs qui vont passer le temps des fêtes dans les vieux pays seront plus nombreux cette année, la reprise des affaires et une meilleure récolte dans l'Ouest favorisent le voyage à l'étranger.

Les passagers canadiens qui s'en vont passer le temps des fêtes dans les vieux pays ont un grand choix de navires en partance de Montréal: l'Antonia, l'Ascania et le Duchess of Atholl, le 18 novembre; le Duchess of Richmond, le 24 novembre; l'Ausonia, le Letitia et le Duchess of Bedford, le 25 novembre; le Montrose, de Québec, le 29 novembre. Huit autres paquebots transatlantiques quitteront Halifax. Ils permettront aussi l'arrivée de leurs passagers outre-mer avant la fête de Noël. Ce sont: le Montclare, le 3 décembre, l'Alania, le 4 décembre; le Samaria, le 5 décembre; le Duchess of York, le 10 décembre; l'Aurania, le 13 décembre, le Duchess of Richmond, le 14 décembre et le Duchess of Atholl, le 16 décembre.

On remarque dans la liste des départs de Halifax plusieurs navires à destination des pays Scandinaves. L'Oslofjord, de la Norwegian American Line, fera escale à Halifax le 20 décembre pour laisser embarquer les passagers qui vont passer la Noël à Bergen et à Oslo, Norvège. Deux navires de la Gdynia-América Line, le Pilsudski et le Gdynia quitteront Halifax, le premier le 30 novembre, à destination de Copenhague et le Gdynia et le Batory, le 13 décembre, à destination de Copenhague, Helsingfors et Gdynia. Deux navires de la Swedish-American quitteront Halifax les 2 et 9 décembre à destination de Gothenburg. De plus, d'autres navires quitteront les ports américains.

Le Canadian National fera circuler des trains spéciaux et attellera des voitures supplémentaires à tous ses trains pour répondre à la demande des nombreux passagers qui vont prendre leur bateau dans un port canadien ou américain. Des wagons-lits spéciaux seront aussi attelés à ces trains qui conduiront les passagers jusqu'à l'embarcadere.

M. Victor-E. Eke, directeur du service des passagers de la Canadian National Steamships, annonce qu'il est maintenant possible de faire une croisière aux Bermudes et aux Antilles, tout en profitant de réductions de prix. Cette initiative de la Canadian National Steamships s'étendra jusqu'au début de l'an prochain.

M. Eke fait remarquer en même temps que différents itinéraires ont été tracés pour permettre à ceux qui jouissent de vacances moins longues de profiter aussi de ces avantages d'une croisière d'hiver dans les pays ensoleillés. Cette croisière peut s'adapter aux vacances de 14 jours car elle ne dure que 11 jours. Elle est de plus à forfait. Elle comprend la descente du St-Laurent, quatre jours en mer et deux jours aux Bermudes. Un autre projet de voyage d'une durée de 16 jours comprend le départ de Boston, la visite des Bermudes, de quatre des Iles du Vent et d'une des Iles Sous le Vent. L'itinéraire comprend une escale d'un jour à cinq différents ports. Durant les escales les passagers peuvent demeurer sur le bateau.

Un autre itinéraire comprend un voyage d'un mois par les navires "Lady". Les départs s'effectuent de Boston, une escale de 12 jours à Barbade, 7 jours à Trinidad ou 2 jours à la Guyane Anglaise. Les 2 jours aux hôtels et les repas sont compris dans le prix du billet.

A Radio-Canada

La zone de la réception radiophonique sera beaucoup plus étendue

Au déjeuner de l'Electrical Club de Montréal, dont il était l'hôte, ce jour-ci, M. Augustin Frigon, docteur en sciences, directeur général adjoint de Radio-Canada, a parlé de la T.S.F. au Canada. Les précisions qu'il a données ont particulièrement intéressé les convives et intéressent également le public en général. C'est ainsi que le printemps prochain, grâce aux deux nouvelles unités que vient d'ajouter la Société Radio-Canada à son réseau, — celles de Sackville N.B. et de Watrous, Sask., la zone de réception sera beaucoup plus étendue. On calcule que 85 p.c. de la population du Canada pourra capter les émissions de Radio-Canada. Ces deux nouveaux émetteurs auront tout comme ceux de Montreuil et de Hornby, une puissance de 50,000 watts.

M. Frigon signale que la Société est une institution indépendante du Gouvernement mais qu'à certains égards, elle ne relève pas moins de lui. C'est ainsi que la Société ne saurait faire une dépense de plus de dix mille dollars ni louer un immeuble pour plus de cinq ans, sans son consentement. Pour la reste, la Société agit tout comme une institution privée.

Le surplus, l'an dernier, a été de \$175,000.00. D'après le budget, il s'élèvera cette année à \$200,000.00. M. Frigon rappelle que les sources de revenu de la Société, permis et l'annonce sont les seules. Les revenus provenant de l'annonce ne doivent pas dépasser \$500,000.00 par année.

Sait-on que la somme globale versée, chaque semaine, aux artistes de la radio s'élève à \$15,000.00 et que le coût du réseau téléphonique est de \$600,000.00 par année.

M. Frigon a dit quelques mots également de l'orientation de Radio-Canada au point de vue artistique. La Société s'efforce de donner des auditions d'une haute qualité. Elle étudie de nouveaux projets. Au service technique, les travaux se poursuivent au même rythme.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

48 hôpitaux canadiens approuvés officiellement

New-York, 17 (Spécial au Devoir) — Dans son discours inaugural à la 21ème réunion annuelle du Bureau de classification des hôpitaux de l'American College of Surgeons, ce matin, à New-York, le Dr George Crile, de Cleveland, président du Conseil de Régence du Bureau, a annoncé que 2,664 hôpitaux américains et canadiens étaient officiellement approuvés, pour 1938, par le Bureau. L'American College of Surgeons représente 12,000 médecins et chirurgiens éminents des Etats-Unis, du Canada et d'autres pays.

Voici la liste, pour 1938, des hôpitaux canadiens officiellement reconnus par le Bureau:

A Montréal

Alexandra Hospital (maladies contagieuses); Children's Memorial Hospital (enfants); Grace Dart Home Hospital (tuberculose); Homeopathic Hospital (général); Hôpital de la Providence (général); Hôpital Général de la Miséricorde, 716 lits; Hôpital Général de Verdun; Hôpital Notre-Dame (général), 671 lits; Hôpital Sainte-Jeanne d'Arc (général); Hôpital Sainte-Justine, pour les enfants (500 lits); Hôpital Saint-Luc (général), 472 lits; Hôpital-Dieu de Saint-Joseph (général), 350 lits; Institut du Radium (cancer); Jewish General Hospital; Montreal Children's Hospital; Montreal Foundling and Baby Hospital (pédiatrie); Montreal General Hospital: Centre (général), 425 lits; Ouest (général); Hôpital Pasteur (maladies contagieuses), 310 lits; Royal Victoria Hospital (général), 819 lits; St. Mary's Hospital (général); Shriners' Hospital for Crippled Children (orthopédie); Verdun Protestant Hospital (maladies mentales), 1273 lits.

A Québec

Hôpital de l'Enfant-Jésus (général), 360 lits; Hôpital du Saint-Sacrement (général), 320 lits; Hôpital Saint-François d'Assise (général), approuvé temporairement; Hôpital-Dieu de Québec (général), 380 lits; Jeffery Hale Hospital (général).

Dans le reste de la province de Québec

Cartierville, Hôpital du Sacré-Coeur (général et tuberculose), 900 lits; Gamelin, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu (maladies mentales), 4000 lits; Hull, Hôpital du Sacré-Coeur (général), approuvé temporairement; Lachine, Lachine General Hospital, approuvé temporairement; Lac Edouard (tuberculose), 200 lits; Lévis: Hôpital-Dieu du Coeur-Agonisant de Jésus (général); Rimouski: Hôpital Saint-Joseph (général), approuvé temporairement; Rivière-du-Loup: Hôpital St-Joseph du Précieux-Sang (général), approuvé temporairement; Sainte-Agathe-des-Monts: sanatorium Laurentien (tuberculose), 250 lits, et sanatorium Mont-Sinai (tuberculose); Ste-Anne-de-Belleuve: Hôpital Sainte-Anne (général), 513 lits; Sainte-Foy: Hôpital Laval (tuberculose), 430 lits; Saint-Hyacinthe: Hôpital St-Charles (général); Shawinigan: Hôpital Ste-Thérèse (général); Joyce Memorial Hospital (général); Sherbrooke: Hôpital Général St-Vincent-de-Paul (général), 250 lits; Sherbrooke Hospital (général), approuvé temporairement; Trois-Rivières: Hôpital St-Joseph (général), approuvé temporairement; Sanatorium Cooke (tuberculose); Westmount: Woman's General Hospital (général).

A l'exposition de New-York

Le pavillon canadien

New-York, 17. — Le Pavillon du Canada à l'Exposition universelle de New-York 1939 aura une façade de 205 pieds, une profondeur de 118 pieds et une hauteur totale de 40 pieds. Les murs extérieurs seront recouverts de stuc et décorés de nombreuses ornements. Les fenêtres et les larges baies seront faites de blocs de verre épais et les portes entourées de montants de cuivre traité spécialement pour leur donner un aspect de "vert antique".

Les vifs coloris des ornements garnissant les murs seront dominés par les armes du Canada qui orneront la façade principale et le dos du pavillon. Ces armes seront le soir illuminées d'une façon absolument inusuelle. Enfin, se détachant en relief au-dessus de l'entrée principale, le mot "Canada", en lettres de trois pieds de haut, peintes en rouge rehaussées de chromium et montées sur des grilles également en chromium, dominera l'ensemble.

Entre les fenêtres et les grands mâts au haut desquels flotteront des drapeaux et des oriflammes, des bandes de tuiles et de briques de couleurs variées relèveront l'aspect général du Pavillon.

L'entrée principale sera précédée d'une grande place surélevée, ornée d'urnes décoratives et d'où, par une loggia, on atteindra les cinq portes doubles par lesquelles on pénétrera à l'intérieur du Pavillon. D'autres entrées seront percées de chaque côté du bâtiment, surmontées de dais de couleurs vives supportés par des piliers modernes. Ces entrées secondaires auront chacune trois larges portes doubles procurant largement l'espace nécessaire pour le passage des visiteurs.

La façade principale du Pavillon donnera sur le "Presidential Row South" et le dos longera la large "Court of Peace". Le Pavillon construit en retrait de l'avenue, permettra l'installation de jardins paysagers et de spécieux gazons. Dans ces jardins sera installé un bassin de 80 pieds de long sur 16 pieds de large qui, la nuit, sera illuminé par de nombreuses lampes électriques de couleurs submergées. Ce bassin, entouré de tuiles de couleurs vives, baignera l'air principal du Pavillon où deux totems seront placés pour représenter véritablement la vie canadienne. Les fleurs seront utilisées à profusion et, selon les plans, un parterre abondamment garni longera tous les murs du bâtiment.

Les détails des peintures intérieures ne sont pas encore définitivement fixés, mais elles s'adapteront aux différentes branches de l'activité du Dominion: vie agricole, industrielle et économique, qui seront exposées dans ce Pavillon. On ne

manquera pas de souligner les occasions de placement s'ouvrant au Canada et les voyages auront également leur place parmi les expositions offertes au public.

Dans le fond du hall principal, directement en face de l'entrée, une immense carte du Canada, peinte sur cuivre bruni, attirera l'attention. Cette carte montrera les principales activités du Dominion et sera illuminée par d'innombrables petites lampes électriques contrôlées par un tableau de distribution central. De là, l'opérateur pourra allumer ainsi les routes aériennes, les postes de Police Montée, les grands terrains agricoles ou les régions industrielles, les principales villes et tous les aspects du Canada.

Nouveautés canadiennes

Les monologues du petit-monde, par Madame Jean-Louis Audet. Volume de 250 pages, reliure pleine toile. ... \$1.25
Archives et Souvenirs, par Jean Dombrevail. Volume de 260 pages. ... \$1.00
Quelques pierres de doctrine, par S. Em. le cardinal Villeneuve. Volume de 218 pages. ... 1.00
La conquête économique, — Les forces essentielles, — par Edouard Montpetit. Volume de 292 pages. ... \$1.00
Pédagogie du jeune humaniste canadien, par M. l'abbé Sylvio Corbeil. Volume de 220 pages. ... \$1.00
Grâce et liberté chez saint Augustin, par M. l'abbé Lambert Bovy. Volume de 125 pages. ... \$0.75
Notre problème politique, par Léopold Richer. Volume de 155 pages. ... \$0.75
Martyrs aux glaces polaires, — La meilleure composition dans chaque genre du Concours Rouvière et Leroux. Volume de 220 pp. \$0.60
Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

QUÉBEC

\$4 aller et retour

de MONTRÉAL
FIN-DE-SEMAINE du
22 octobre

VENREDI: Dép. gare Windsor et Viger 11.30 p.m.
SAMEDI: Dép. gare Windsor 9.10 a.m. 1.25 pm, 11.30 pm, gare Viger 11.30 pm, gare Bonaventure 12.25 pm, 8.05 pm.
DIMANCHE: Dép. gare Windsor 9.10 am, gare Bonaventure 12.25 pm. RETOUR: jusqu'au LUNDI SOIR, 24 octobre.

PACIFIQUE CANADIEN
CANADIEN NATIONAL

H. LALONDE & FRÈRE
Les plus grands spécialistes du
TAPIS
4800 Ave. du PARC

Toutes les institutions religieuses, hôtels, clubs, restaurants établis dans des localités dépourvues de gaz de houille ou naturel devraient immédiatement se renseigner sur les nombreux avantages qu'offre

La Corporation de Gaz TRI-KO-LOR Ltée

JEAN-H. DUGAS, directeur-gérant général

Ecrivez-nous immédiatement et l'on se fera un plaisir de vous fournir sans aucune charge et sans aucune obligation de votre part tous les renseignements se rapportant à cette merveilleuse invention qui vous fournira du gaz à prix modéré pour vos besoins de cuisson.

Inexplosible
Garanti contre tout vice de construction

SALLE D'ÉCHANTILLONS:

4070 Est, rue Ste-Catherine

Téléphone: CHerrier 7269

LA VIE SPORTIVE

Les frères Peden vainqueurs dans les Six-Jours

La course de six jours du Forum s'est terminée samedi soir devant une assistance considérable et, comme par les années précédentes, plusieurs équipes ont terminé l'épreuve cycliste après avoir parcouru la même distance, mais comme les frères Peden, Torchy et Douglas, avaient accumulé un plus grand nombre de points dans les sprints, la victoire leur fut décernée.

Torchy, en gagnant la classique de 1938, a établi un nouveau record en enregistrant sa trentième deuxième victoire dans les six-jours et ce succès fait grandement honneur au cycliste de Victoria.

Le résultat fut incertain jusqu'à la fin car ce n'est que dans les dernières minutes de l'épreuve que les athlètes canadiens réussirent à s'assurer la palme contre leurs rivaux d'Allemagne, Kilian et Vopel, et cela grâce à la poussée donnée dans les derniers sprints. L'équipe allemande avait un avantage de 100 points sur les vainqueurs mais 5 minutes avant la fin de l'épreuve les frères Peden gagnèrent les trois derniers sprints qui leur permettaient de s'assurer la victoire.

Les Peden ont terminé l'épreuve avec un total de 1,431 points aux sprints, tandis que les Allemands ont amassé 1,297 points. Les meneurs ont parcouru 2,332 milles et 9 tours, autant que trois autres équipes. Trois équipes avaient un tour de retard sur les cinq premières à la fin de l'épreuve.

Jimmy Walthour et Al. Crossley, les deux Américains, se sont assurés la troisième place, avec 968 points, suivis de Gérard Debaets et Marcel Guimbretière, 728 points, Alvaro Georgetti et Cesar Moretti, 429 points.

"Cocky" O'Brien et Cecil Yates, qui étaient à un tour des meneurs, ont amassé 558 points, tandis que Jerry Rodman et Raymond Bédard ont obtenu 384 points, et Angelo DeBacco et Eddie Testa, 218 points.

Un trophée et des bouquets de fleurs ont été présentés aux Peden, les vainqueurs après la course. Torchy et Doug ont été applaudis à tout rompre lorsqu'ils ont fait le tour de la piste.

Kilian et Vopel ont reçu une belle ovation à leur tour.

Les cyclistes ont plié bagages après la course et ils partiront tous d'ici quelques jours pour Chicago, où ils se disputeront une autre épreuve de six jours, du 6 au 13 novembre.

CLASSEMENT FINAL	
1—Peden-Peden	2332 9 1431
2—Kilian-Vopel	2332 9 1297
3—Walthour-Crossley	2332 9 968
4—Debaets-Guimbretière	2332 9 728
5—Georgetti-Moretti	2332 9 429

UN TOUR EN ARRIERE	
6—Yates-O'Brien	2332 8 558
7—Rodman-Bédard	2332 8 384
8—DeBacco-Testa	2332 8 218

SPRINTS DE LA DERNIERE HEURE

1—O'Brien, Vopel, Debaets, Crossley.
2—Peden, Bédard, Yates, Crossley.
3—Crossley, Vopel, Peden, O'Brien.
4—Peden, Debaets, Moretti, Crossley.
5—Kilian, Peden, Guimbretière, Georgetti.
6—Walthour, Guimbretière, Moretti, Vopel.
7—Rodman, Yates, Testa, Moretti.
8—Walthour, Peden, Yates, Vopel.
9—Guimbretière, Yates, Peden, Walthour.
10—Kilian, Debaets, Georgetti, Crossley.
11—Peden, Bédard, Yates, Walthour.
12—Crossley, Kilian, Peden, Debaets.
13—Vopel, Peden, Guimbretière, Crossley.
14—Guimbretière, Peden, Bédard, Moretti.
15—Debaets, Crossley, Peden, Kilian.
16—Peden, Vopel, Crossley, Guimbretière.
17—Kilian, Guimbretière, Peden, Moretti.
18—Peden, Crossley, Georgetti, Guimbretière.
19—Guimbretière, Peden, Yates, Testa.
20—Kilian, Debaets, Peden, Crossley.
21—Peden, Walthour, Rodman, O'Brien.
22—Yates, Peden, Georgetti, Vopel.
23—Kilian, Moretti, Crossley, Guimbretière.
24—Kilian, Georgetti, Peden, Walthour.
25—Peden, Bédard, Georgetti, Crossley.
26—Peden, Rodman, Crossley, Guimbretière.
27—Peden, Kilian, O'Brien, Walthour.
28—Georgetti, Crossley, Debaets, Peden.
29—Walthour, Peden, Guimbretière, Vopel.
30—Debaets, Peden, Kilian, Walthour.
31—Peden, Crossley, Guimbretière, Vopel.
32—Bédard, Peden, Walthour, Vopel.

Jean Borotra est champion

Londres, 17 — Jean Borotra, le fameux joueur de tennis de France, a remporté pour la neuvième fois, samedi dernier, le championnat anglais sur court couvert en triomphant de D. W. Butler, membre de l'équipe anglaise de la coupe Davis, par 6-0, 4-6, 6-4 et 6-2, dans la finale qui eut lieu au club Queen's.

McGill est en tête de la Ligue Intercollegiale

Toronto, 17. — Les Redmen de McGill ont enregistré une importante victoire samedi dernier sur le Varsity de Toronto alors que les Montréalais triomphèrent des locaux par un résultat de 10 à 7 et cela grâce aux bottes de Herb Westman. Cette victoire place le McGill en première position dans les séries de la Ligue Intercollegiale.

McGill a tiré profit de toutes les occasions pour prendre une avance considérable, et ce n'est qu'au dernier quart que Varsity a pu regagner du terrain, mais les Torontoiens ont commencé leur ralliement trop tard. McGill menait, 10-1, après le troisième quart. Un touché et un converti ont porté le score à 10-7 à quelques minutes de la fin, mais les Redmen ont conservé leur avance sans trop de difficultés après cela.

Sleepy Telford a réussi un touché pour McGill au dernier quart, et Shukun a obtenu le touché de Varsity.

Voici les alignements : McGill. — Aile volante: Foster; demis: Merrifield, Keefe; et Westman; quart: Perowne; centre: Robb; intérieurs: Ruschin, McDougall, Telford, Kenny; extérieurs: Hall et Wilson.

Varsity. — Aile volante: Rowland; demis: Gray, MacQuarrie, Somers; quart: Scott; centre: Turner; intérieurs: Schwenger, Meen, MacLachlan et Seidevan; extérieurs: Jarvis et Holden.

Substituts: McGill: Jacobson, Drury, Smith, Bartram, Anton, Rossiter, Beveridge, Gradscher. Substituts, Varsity: N. Beattie, W. Beattie, A. Isbister, Shukun, Owen, Rogin, Prince, MacMillan, Arblaster, Fred L. Bartlett, G. E. Kress, Bobby Coulter.

Le sommaire:

Premier quart	Points
1. McGill, rouge, Westman	1
2. McGill, botté, Westman	1
3. Varsity, rouge, Gray	1

Deuxième quart

4. McGill, rouge, Westman	1
---------------------------	---

Troisième quart

Aucun point.	
--------------	--

Quatrième quart

5. McGill, rouge, Westman	1
6. McGill, rouge, Westman	1
7. McGill, touché, Telford	1
8. Varsity, touché, Shukun	5
9. Varsity, converti, Gray	1

LES CUBS DECLASSES

Les Cubs de Montréal, qui recevaient la visite des Argonauts de Toronto samedi dernier au Stade Molson, ont fait piètre figure contre leurs rivaux, car c'est par un résultat de 25 à 2 qu'ils furent défaits par les Torontois.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

Les Cubs ont tenu bon jusque vers le milieu de la joute, mais après cela ils ont dû s'incliner devant la puissance trop grande des champions du Canada et la déroute a été complète pendant le reste de la joute.

A l'Union Canadienne des Raquetteurs

L'assemblée semi-annuelle de l'Union Canadienne a eu lieu samedi soir le 15 octobre à l'hôtel Queen's, au milieu d'une nombreuse et enthousiaste assistance. Plus de quatre-vingt délégués venant de toutes les provinces du Dominion, ainsi qu'une délégation des Etats-Unis ont assisté à ces importantes assises.

Le point important de cette assemblée était l'acceptation de la révision de la constitution, qui fut adoptée unanimement, après quelques modifications.

Congrès

L'Union Américaine ayant voté en faveur de Sherbrooke, et Trois-Rivières ayant retiré leur demande pour cette année, le prochain congrès international de la raquette aura lieu à Sherbrooke, le 27, 28, 29 janvier 1939. Les organisateurs du congrès ont, le principal dirigeant est le Dr A.-N. Dupuis, promettent des fêtes qui feront époque dans le domaine du sport de la raquette.

Nouveaux clubs

Un nouveau club portant le nom de Club Le Coureur des Bois de Eastview Ont., fut admis membre de l'Union.

Le secrétaire fit rapport que plusieurs nouveaux clubs sont en voie de formation dans la région minière du Québec, Rouyn, Val d'Or, Amos, ainsi que leurs clubs sous-pens. Une demande pour tenir un congrès dans cette région fut enregistrée, ces jours-ci.

Records

Les records suivants pour championnat du monde furent adoptés par le comité de régie: 100 verges, temps 122.5 sec. Eric Coy, The Wanderer Club, Winnipeg, établi à Winnipeg, en 1934.

120 verges avec obstacles, temps 181-5 sec. M. Hughes, Club Le M. A.A.A. Montréal, établi à Ottawa, 1930.

220 verges, temps 27-2-5 sec. A. F. Knight, The Aurora Club, Winnipeg, établi à Winnipeg, 1930.

440 verges, temps 1 mi. 38-2-5 sec. G. E. Crooks, Club Le M. A.A. Montréal établi à Montréal, 1928.

880 verges, temps 2 mi. 25-2-5 sec. C. Frankton, Club Le M. A.A.A. Montréal, établi à Québec, 1931.

1 mille, temps 5 mi. 38-2-5 sec. C. Frankton, Club Le M. A.A.A. Montréal, établi à Montréal, 1928.

3 milles, temps 21 mi. 50-3-5, H. J. Hasdler, Club Le M. A.A.A. Montréal établi à Ottawa, 1930.

5 milles, temps 38 mi. 54 sec. J. Dykes, The Aurora Club, Winnipeg, établi à Winnipeg, 1937.

10 milles, Gérard Côté, temps 1 hr 3 mi. 46 sec., Club l'Infini, St-Hyacinthe, établi à Montréal, 1938.

12 milles, Fred St-Germain, temps 1 hr. 30 mi. 181-5 sec., Club Les Coeurs Joyeux, Montréal, établi à Lewiston, Maine, U. S. A. 1935.

18-12 milles, G. Ruatsalein, temps 2 hrs 10 mi. Club Le National Montréal, établi à Sherbrooke, 1932.

Courses de Dames: 60 verges, temps 10-2-5 sec., Mlle L. Grenier, Club l'Alpin de Manchester, N.-H., établi à Manchester, U. S. A., 1934.

100 verges, temps 16-1-5, Mlle N. Bouchard, Club Le Laurier, Montréal établi à Québec, 1936.

200 verges, Mlle Helen Ross, temps 34 sec., Club Le Wanderer, Winnipeg, établi à Winnipeg, 1937.

Présence

On remarquait dans l'assistance plusieurs anciens présidents: MM. Alfred Larocque, J.-A. Massicotte, Raoul Mayrand, Alex.-E. Martel, S. H. le maire Pitt de Trois-Rivières ainsi que M. Raymond-J. Lévesque, secrétaire de l'Union Américaine. Tous les officiers de l'Union étaient présents sauf un.

Le résultat du football-rugby

Intercollegiale

McGill	10
Varsity	7
Western	10
Queen's	7

Interprovinciale

Argos	25
Cubs	2
Ottawa	42
Tigers	6

Intermédiaire

Loyola	13
MacDonald	0
McGill	7
Bishop	6

O.R.F.U. Senior

National	12
Sarnia	12
Beaches	18
Peterborough	2

LES CLASSEMENTS

G.	P.	C.	Pts
Ottawa	2	0	79
Argos	2	0	46
Hamilton	0	2	14
Montréal	0	2	2

Intercollegiale

G.	P.	C.	Pts
McGill	2	0	14
Toronto	1	1	20
Western	1	1	11
Queen's	0	0	13

O.R.F.U. Senior

G.	P.	C.	Pts
National	1	0	38
Sarnia	1	0	20
Balm Beach	1	2	14
Peterborough	0	2	4

Butler, Parsons et France; extérieurs: Stevenson et Morris.

Substituts du Montréal. — Walker, Small, Bowden, Riddell, Perry, Pigeon, N. Halbert, Smith, Adrian, Brookhurst, Coughlin, B. Halbert, Hutton, Holmes, Gillis, Rensud et Ryan.

Substituts du Sarnia. — Hayes, Vanhorne, Clawson, Andrews, Maltling, Shultz, Shanks, Ewener, Hungenford, Eveland et J. Butler.

Arbitres. — A. Tarrison, Montréal et F. Gérard, Windsor.

Les Rouges ont eu raison des Blancs

Les joueurs du Bleu Blanc Rouge, de la ligue de Hockey Nationale, ont eu leur première pratique sur la glace hier alors que le gérant Cecil Hart divisa ses joueurs en deux camps pour une partie d'exhibition à l'Arena de Lachine, et pas moins de deux mille amateurs ont vu nos Habitants à l'oeuvre.

Nos joueurs, qui avaient chaussé les patins la veille pour la première fois cette saison, ont fait excellent figure hier et ils ont créé une bonne impression chez les connaisseurs et les partisans du tricolore peuvent être assurés que leurs favoris seront de taille à faire une dure lutte aux autres clubs du circuit Calder au cours de la prochaine saison et que l'on peut même espérer voir les nôtres décrocher le championnat et la coupe Stanley.

Les Rouges, dirigés par Cecil Hart, ont triomphé des Blancs, sous la direction de Pit Lépine, par un résultat de 6 à 5 et cela grâce à la belle tenue de Paul Haynes et de Jimmy Ward, qui enregistrèrent chacun deux points.

Mancuso s'est de même signalé avec deux buts pour son équipe. La joute fut marquée d'un accident regrettable mais heureusement il n'entra pas de suite bien grave. Dans une mêlée, Wilfrid Cude fut atteint en pleine figure par une rondelle lancée par Wil Hoch. Il fut mis hors de combat et après qu'il fut ramené aux quartiers de son club, il alla lui faire trois points de suture. A son retour à Montréal, il fut envoyé à l'hôpital où on jugea bon de lui en faire trois autres à l'intérieur de la bouche. Cude est ensuite retourné chez lui et il a déclaré qu'il sera à son poste aujourd'hui, alors que le Bleu Blanc Rouge continuera ses pratiques à Lachine.

Rouges. — Buts: Cude; défenses: Siebert et Smith; centre: Haynes; ailes

